

+



MINISTÈRE
DU COMMERCE
EXTÉRIEUR

CORASPED

Bulletin de conjoncture du commerce extérieur de la République Démocratique du Congo

Bilan des exportations de la RDC dans le cadre de l'AGOA

De 2016 à 2025 et 1er semestre 2026

Numéro 3

Septembre 2026



Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO

Président de la République Démocratique du Congo,
Chef de l'Etat

Participants

Le présent bulletin a été rédigé par les experts du CORASPED :

Sous la Direction des Professeurs Stanislas KISANGANI ENDANDA et Emile BONGELI YEIKELO YA ATO, Coordonnateur et Coordonnateur adjoint du CORASPED,

La rédaction est assurée par l'équipe ci-après :

Monsieur TSHIMANGA TSHIBANDA Rufin, Team leader

Madame ODIA MWANYIMI Rosie, Team leader adjoint

Madame TIKA ANGWENIKI, Experte

Monsieur BALOLE BWAMI Roddy, Expert

Monsieur BASILA MUTORO Chaco, Expert

Monsieur EKOSONDENI AGOLI Freddy, Expert

Monsieur KABAKA ILUNGA Guelord, Expert

Monsieur KAMBALE TSONGO Augustin, Expert

Monsieur KASEREKA KIVEHO Abner, Expert

Monsieur MUHINDO HASIVIRWE Glodieu, Expert

Monsieur NZOKELE TAPALEMBI, Expert

Avec l'appui des chefs de pool ci-dessous :

Professeur ATSHWEL MUTUNGI Godé, Expert-Chef de Pool communautés économiques régionales ;

Professeur BATAMBA BALEMBU Antoine, Expert-Chef de Pool Accords bilatéraux ;

Monsieur BOPORE SHIMA Serge, Expert-Chef de Pool SPED et GUICE

Me EPENGE OMAKONGA Daniel, Chef de Pool Administratif, juridique et finance

Me ITOKA BIMBAKILA Henri, Expert-Chef de Pool ZLECAf

Professeur KASEREKA MWANA WAVENE, Expert-Chef de Pool Accords multilatéraux ;

Monsieur SAIDI SADIKI, Expert-Chef de Pool base des données

Judith SUMINWA TULUKA

Première Ministre,
Cheffe du Gouvernement





Julien **PALUKU KAHONGYA**
MINISTRE DU COMMERCE EXTERIEUR DE LA RDC

Préface



La reconduction le 3 septembre 2026 de l'AGOA (Growth and Opportunity Act) par l'Administration Trump jusqu'au 31 décembre 2028 constitue une nouvelle opportunité pour les producteurs et exportateurs de la République Démocratique du Congo (RDC). Cette loi américaine permet aux pays d'Afrique subsaharienne éligibles d'exporter plus de 6500 produits vers les États-Unis d'Amérique en bénéficiant d'un accès préférentiel, notamment en franchise de droits de douane.

Le Gouvernement de la RDC félicite les autorités américaines pour avoir renouvelé cette loi préférentielle et invite les opérateurs économiques à saisir pleinement cette opportunité d'affaires en se rapprochant du Ministère du Commerce Extérieur via l'Agence Nationale pour la Promotion des Exportations (ANAPEX), afin d'être davantage édifiés sur les opportunités offertes par l'AGOA et de capitaliser sur le plaidoyer du Ministère du Commerce Extérieur auprès du Gouvernement des États-Unis d'Amérique tout au long du processus de reconduction de cette loi.

L'AGOA présente des avantages stratégiques pour la République Démocratique du Congo qui a l'ambition de se hisser en tête du classement des pays éligibles grâce à la mise en œuvre de sa Stratégie nationale AGOA. Celle-ci identifie 26 produits prioritaires, auxquels s'ajoutent les produits issus des secteurs du Textile, du Cuir et de l'Artisanat, ainsi que de la Pêche et de l'Élevage. Parmi ces 26 produits figurent notamment 21 produits agricoles (cacao, café, huile de palme, ananas, etc.) et 5 produits miniers (cuivre, cobalt, or, diamant et 3T : étain, tantale et tungstène). Le développement des exportations de ces produits pourrait contribuer à renforcer la compétitivité des entreprises congolaises et à diversifier davantage les exportations.

Pour maintenir son éligibilité, la RDC est soumise à des évaluations annuelles basées sur la consolidation de la lutte contre la corruption, la protection des droits de l'homme et l'assainissement du climat des affaires.

Outre le bilan des exportations de la RDC dans le cadre de l'AGOA présenté dans ce numéro 3 du bulletin de conjoncture du Commerce Extérieur de la République Démocratique du Congo, les actions phares réalisées au sein du Ministère du Commerce Extérieur à travers les politiques publiques mises en place sous le leadership de Son Excellence Monsieur Félix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, Président de la République, Chef de l'Etat et de la coordination de Son Excellence Madame Judith SUMINWA TULUKA, Première Ministre, Cheffe du Gouvernement seront publiées dans les prochains numéros.

Julien PALUKU KAHONGYA,

Ministre du Commerce Extérieur.

Avant-propos

La poursuite de la libéralisation du régime commercial ; la promotion et la diversification des exportations ; des réformes sectorielles (agriculture, mines, industries et services), ainsi que la facilitation des échanges commerciaux constituent les priorités majeures de la politique commerciale de la République démocratique du Congo.

Dans cette optique, Son Excellence Monsieur le Ministre du Commerce extérieur met en œuvre les orientations du Gouvernement visant à améliorer la compétitivité de l'économie nationale, à promouvoir les exportations des produits congolais et à renforcer l'intégration de notre pays dans le commerce régional et international.

C'est dans cette perspective que le Comité permanent de suivi et évaluation des Réformes, des Accords commerciaux et de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de Promotion des Exportations et de Diversification des marchés (CORASPED) poursuit sa mission de suivi-évaluation des réformes menées dans le domaine du commerce extérieur de la RDC afin de produire des données destinées à éclairer la décision publique et à accompagner les acteurs économiques dans leurs choix et leurs initiatives.

Le présent numéro du Bulletin de conjoncture du commerce extérieur dresse un bilan des exportations de la RDC vers les États-Unis. Le lecteur découvrira trois principaux apports de cette étude, notamment l'évaluation du niveau d'utilisation du régime AGOA, la mise en évidence des opportunités et l'identification des défis pour la RDC.

Les opportunités offertes par ce régime soulignent la nécessité de renforcer la diversification de l'offre exportable, d'améliorer la compétitivité des entreprises congolaises et de consolider les mécanismes d'accompagnement des exportateurs afin de renforcer la présence des produits congolais sur le marché américain.

Nous formulons le vœu que les analyses et les informations contenues dans ce bulletin servent de référence aux décideurs publics, aux opérateurs économiques, aux chercheurs, aux partenaires techniques et financiers ainsi qu'à toute personne intéressée par les questions relatives au commerce extérieur de la République démocratique du Congo.

Nous adressons nos sincères remerciements à **Son Excellence Monsieur le Ministre du Commerce extérieur** pour son engagement constant en faveur du développement du commerce extérieur de la RDC et du renforcement des capacités institutionnelles.

Nous exprimons également notre gratitude à l'ensemble des experts du CORASPED, particulièrement les Chefs de pool ainsi que l'équipe de rédaction dudit bulletin.

Professeur Stanislas KISANGANI ENDANDA

Coordonnateur du CORASPED

Table des matières

PARTICIPANTS.....	I
PREFACE	5
AVANT-PROPOS	6
TABLE DES MATIERES	7
ABREVIATIONS ET ACRONYMES.....	8
LISTE DES TABLEAUX.....	9
LISTE DES FIGURES.....	10
RESUME.....	11
EXECUTIVE SUMMARY	13
INTRODUCTION.....	15
I - ANALYSE DES EXPORTATIONS DE LA RDC SUR LE MARCHÉ AMÉRICAIN	17
1.1 TENDANCE ET STRUCTURE DES EXPORTATIONS GLOBALES DE LA RDC	17
1.2 EXPORTATIONS DE LA RDC DANS LE CADRE DE L'AGOA	22
1.2.1 <i>Présentation de la Stratégie nationale AGOA-RDC</i>	22
1.2.2 <i>Produits prioritaires retenus</i>	22
1.2.3 <i>Analyse du marché des produits prioritaires retenus dans la stratégie nationale AGOA-RDC</i>	24
1.2.3.1 Secteur agricole	24
1.2.3.2 Secteur minier	27
1.2.3.3 Secteur des Textile, Cuir et Artisanat	30
1.2.3.4 Secteur de la pêche et de l'élevage	32
1.2.4 <i>Produits exportés par la RDC dans le cadre de l'AGOA</i>	33
II - ANALYSE DES EXPORTATIONS DES PAYS D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE SUR LE MARCHÉ AMÉRICAIN	35
2.1 POSITIONNEMENT DE LA RDC PAR RAPPORT AUX AUTRES PAYS BÉNÉFICIAIRES DE L'AGOA.....	35
2.2 POSITIONNEMENT DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE PAR RAPPORT AUX PRINCIPAUX FOURNISSEURS MONDIAUX DU MARCHÉ AMÉRICAIN	38
III - ÉVOLUTION DES EXPORTATIONS DE LA RDC VERS LES ÉTATS-UNIS AU PREMIER SEMESTRE 2026	41
3.1 TENDANCE ET STRUCTURE DES EXPORTATIONS GLOBALES DE LA RDC	41
3.2 ÉVOLUTION DES EXPORTATIONS DE LA RDC DANS LE CADRE DE L'AGOA.....	43
3.2.1 <i>Positionnement de la RDC par rapport aux autres pays bénéficiaires du régime AGOA</i> ..	43
3.2.2 <i>Produits exportés par la RDC dans le cadre de l'AGOA</i>	45
3.3 OPPORTUNITÉS POUR LES EXPORTATEURS CONGOLAIS.....	45
3.4 PROJECTION DES ÉCHANGES DE MARCHANDISES RDC-ÉTATS-UNIS (2026-2030)	46
3.5 ENJEUX STRATÉGIQUES À L'HORIZON 2030	46
IV - DÉFIS ET PERSPECTIVES	47
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	49

Abréviations et acronymes

AGOA	African Growth and Opportunity Act (Loi sur la croissance et les opportunités en Afrique)
ANAPI	Agence Nationale pour la Promotion des Investissements
ASS	Afrique subsaharienne
BCC	Banque Centrale du Congo
CN-AGOA RDC	Comité National AGOA de la République démocratique du Congo
CORASPED	Comité permanent de suivi et évaluation des Réformes, des Accords commerciaux et de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de Promotion des Exportations et de Diversification des marchés
DGDA	Direction Générale des Douanes et Accises
FEC	Fédération des Entreprises du Congo
GUICE	Guichet Unique Intégral du Commerce Extérieur
HTS	Harmonized Tariff Schedule (Nomenclature tarifaire harmonisée des États-Unis)
OCC	Office Congolais de Contrôle
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMD	Organisation mondiale des douanes
PIB	Produit intérieur brut
RDC	République démocratique du Congo
SGP	Système généralisé de préférences
SH	Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises
SPED-RDC	Stratégie nationale de Promotion des Exportations et de Diversification des marchés de la République démocratique du Congo
USD	Dollar des États-Unis
USA	États-Unis d'Amérique
USITC	United States International Trade Commission (Commission du commerce international des États-Unis)
ZLECAf	Zone de libre-échange continentale africaine

Liste des tableaux

Tableau 1 -	Top 30 des principales importations des états-unis en provenance de la RDC de 2016 à 2020 (en dollars américains).....	18
Tableau 2 -	Top 30 des principales importations des états-unis en provenance de la RDC de 2021 à 2025 (en dollars américains).....	19
Tableau 3 -	Comparaison de la structure des importations des états-unis en provenance de la RDC avant et apres la reintegration a l'AGOA (cumul des exportations, en dollars américains).	20
Tableau 4 -	Bilan des importations des États-Unis en provenance de la RDC des produits agricoles retenus dans la stratégie AGOA-RDC (en dollars américains).....	24
Tableau 5 -	Leaders africains des exportations sous AGOA des produits agricoles retenus dans la stratégie nationale AGOA de la RDC (en milliers USD).....	25
Tableau 6 -	Leaders africains des exportations hors du regime AGOA des produits agricoles retenus dans la stratégie nationale AGOA de la RDC (en milliers USD).....	26
Tableau 7 -	Bilan des importations des États-Unis en provenance de la RDC des produits miniers retenus dans la stratégie AGOA-RDC (en milliers USD).....	27
Tableau 8 -	Leaders africains des exportations sous AGOA des produits miniers retenus dans la stratégie nationale AGOA de la RDC (en milliers USD).....	28
Tableau 9 -	Leaders africains des exportations hors du regime AGOA des produits miniers retenus dans la stratégie nationale AGOA de la RDC (en milliers USD).....	29
Tableau 10 -	Bilan des importations des États-Unis en provenance de la RDC des produits textile, cuir et artisanat (en dollars américains).....	30
Tableau 11 -	Leaders africains des exportations sous AGOA des produits des textiles, habillement et artisanat retenus dans la stratégie nationale AGOA-RDC (en milliers USD).....	31
Tableau 12 -	Bilan des importations des États-Unis en provenance de la RDC des produits de peche et de l'elevage (en dollars américains).....	32
Tableau 13 -	Leaders africains des exportations sous AGOA des produits de peche et de l'elevage retenus dans la stratégie nationale AGOA-RDC (en dollars américains).....	33
Tableau 14 -	Bilan des exportations congolaises sous le regime AGOA (en dollars américains).....	33
Tableau 15 -	Top 15 des principaux pays africains beneficiaires de l'AGOA (en millions USD)	35
Tableau 16 -	Produits exportes par les principaux pays africains beneficiaires de l'AGOA.....	36
Tableau 17 -	Top 15 des principaux pays fournisseurs des états-unis (en milliards USD).....	38
Tableau 18 -	Produits exportes par les principaux pays fournisseurs des états-unis	39
Tableau 19 -	Top 5 des principaux pays fournisseurs d'afrique subsaharienne vers le marche americain au premier semestre 2026 (en millions USD).....	41
Tableau 20 -	Top 30 des principaux produits importes des états-unis en provenance de la RDC de janvier a juin 2026 (en dollars américains)	42
Tableau 21 -	Top 15 des principaux pays africains beneficiaires de l'AGOA au premier semestre 2026 (en milliers USD).....	44
Tableau 22 -	Bilan des exportations congolaises sous le regime AGOA au premier semestre 2026 (en dollars américains)	45
Tableau 23 -	Projection des echanges RDC-usa - scenario de reference (en millions de dollars américains).....	46

Liste des figures

Figure 1 - Importations des états-unis depuis la republique democratique du congo (en millions de dollars americains)	17
Figure 2 - Comparaison de la structure des importations des états-unis en provenance de la RDC avant et apres la reintegration a l'AGOA	20
Figure 3 - Part des principaux pays africains beneficiaires de l'AGOA pendant la reintegration de la RDC a l'AGOA de 2021 a 2025 (en %)	36
Figure 4 - Part des principaux pays fournisseurs des états-unis	39
Figure 5 - Top 5 des principaux pays fournisseurs d'afrique subsaharienne vers le marche americain au premier semestre 2026 (en millions usd).....	41
Figure 6 - Part des principaux pays africains beneficiaires de l'AGOA au cours du premier semestre 2026 (en %)	44

Résumé

En 2025, les relations économiques des États-Unis d'Amérique avec les pays d'Afrique subsaharienne se sont caractérisées par des volumes d'échanges commerciaux record, atteignant 28,2 milliards USD, dont 5,1 milliards USD réalisés sous le régime préférentiel de la loi sur la croissance et les opportunités en Afrique (AGOA).

Ce numéro du Bulletin de conjoncture du commerce extérieur de l'année 2026 fait un bilan des exportations de la RDC vers les États-Unis avant et après sa réintégration à AGOA, tout en intégrant une analyse conjoncturelle couvrant le premier semestre 2026. L'étude s'appuie sur les données de la Commission du commerce international des États-Unis (USITC) afin d'évaluer l'évolution des exportations congolaises, le niveau d'utilisation du régime AGOA, les progrès réalisés en matière de diversification des exportations ainsi que le positionnement de la RDC par rapport aux autres pays africains bénéficiaires.

Principaux constats :

- Après sa réintégration à l'AGOA en décembre 2020, les exportations congolaises vers le marché américain ont connu une forte progression, passant de 269,1 millions USD en 2021 à près de 2 milliards USD en 2025. Les résultats du premier semestre 2026 confirment cette dynamique. En effet, les exportations de la RDC sous le régime AGOA ont atteint un cumul de 1,04 milliard USD au premier semestre 2026, contre 903,1 millions USD au cours de la même période en 2025, soit une progression de 15,7 %. La RDC s'est ainsi classée au premier rang des pays d'Afrique subsaharienne exportateurs sous ce régime. Cette performance reste concentrée dans le secteur extractif, principalement autour des cathodes et sections de cathodes en cuivre raffinées, qui représentent près de 99,9 % des exportations congolaises sous AGOA. Les secteurs agricole, textile, du cuir et de l'artisanat demeurent, quant à eux, quasi marginaux.
- Sur environ 6 800 produits éligibles à l'AGOA, la RDC n'en a exporté que 14 au cours de la période 2021-2025. Elle figure néanmoins parmi les principaux bénéficiaires de l'AGOA, grâce à la forte progression des exportations de cathodes en cuivre raffinée, passant de 217,0 millions USD en 2021 à 1,45 milliards en 2025. Les autres produits miniers et non miniers (manioc, oiseaux vivants, légumes, épices, fruits et parties comestibles de plantes, jus de fruits ou de légumes, produits de boulangerie, eaux minérales et aromatisées, etc.) ont été exportés pour des valeurs relativement faibles et n'occupent qu'une place marginale dans les exportations du pays sous ce régime, ainsi que sous les autres régimes préférentiels.
- Plusieurs produits congolais sont davantage exportés vers les États-Unis sous le régime du Système généralisé de préférences (SGP) que sous le régime AGOA, ce qui traduit une sous-utilisation des avantages offerts par l'AGOA. En effet, la RDC demeure en retrait par rapport à plusieurs pays africains bénéficiaires en matière de diversification et de valorisation de ses exportations.

- Ce Bulletin souligne ainsi la nécessité d'améliorer la coordination d'actions entre le secteur public et privé, ainsi que les partenaires techniques et financiers ; de renforcer la compétitivité des entreprises ; d'améliorer les infrastructures logistiques, portuaires et de transport ; de se conformer aux normes sanitaires, phytosanitaires et de qualité ; d'implémenter la Stratégie nationale AGOA-RDC ; et d'accompagner davantage les exportateurs afin d'accroître l'utilisation effective des préférences commerciales et de promouvoir une offre exportable plus diversifiée.

Executive Summary

In 2025, economic relations between the United States of America and Sub-Saharan African countries were marked by record trade volumes, reaching USD 28.2 billion, of which USD 5.1 billion was conducted under the preferential African Growth and Opportunity Act (AGOA).

This issue of the 2026 Foreign Trade Economic Bulletin provides an overview of the Democratic Republic of the Congo's (DRC) exports to the United States before and after its reinstatement under AGOA, while also incorporating a current analysis covering the first half of 2026. The study draws on data from the United States International Trade Commission (USITC) to assess trends in Congolese exports, the level of AGOA utilization, progress in export diversification, and the DRC's position relative to other African beneficiary countries.

Key Findings

- Following its reinstatement into AGOA in December 2020, the DRC's exports to the U.S. market increased significantly, rising from USD 269.1 million in 2021 to nearly USD 2 billion in 2025. The results for the first half of 2026 confirm this trend. DRC exports under AGOA reached a cumulative value of USD 1.04 billion in the first half of 2026, compared with USD 903.1 million during the same period in 2025, representing an increase of 15.7%. The DRC thus ranked first among Sub-Saharan African countries exporting under the AGOA scheme. This performance remains highly concentrated in the extractive sector, primarily in refined copper cathodes and cathode sections, which accounted for nearly 99.9% of the DRC's exports under AGOA. The agricultural, textile, leather, and handicraft sectors remain largely marginal.
- Of approximately 6,800 products eligible under AGOA, the DRC exported only 14 during the 2021–2025 period. Nevertheless, it ranks among the leading beneficiaries of AGOA, driven by the strong growth in exports of refined copper cathodes, which increased from USD 217.0 million in 2021 to USD 1.45 billion in 2025. Other mining and non-mining products – including cassava, live birds, vegetables, spices, fruits and edible parts of plants, fruit and vegetable juices, bakery products, and mineral and flavored waters – were exported in relatively low amounts and account for only a marginal share of the country's exports under AGOA and other preferential trade arrangements.
- Several Congolese products are exported to the United States under the Generalized System of Preferences (GSP) rather than under AGOA, indicating that the opportunities offered by AGOA remain underutilized. The DRC continues to lag behind several African beneficiary countries in terms of export diversification and value addition.
- The Bulletin therefore highlights the need to strengthen coordination among the public sector, the private sector, and technical and financial partners; enhance business competitiveness; improve logistics, port, and transport infrastructure; ensure compliance with sanitary, phytosanitary, and quality standards; effectively implement the National AGOA Strategy for the DRC; and provide greater support to exporters in order to increase the effective use of trade preferences and promote a more diversified export base.



Introduction

La République démocratique du Congo dispose d'importantes ressources naturelles et d'un potentiel économique considérable qui lui permettent d'occuper une place stratégique dans le commerce international.

Dans le cadre de ses exportations vers les États-Unis, le pays bénéficie de deux principaux régimes préférentiels accordés par ce dernier, à savoir le Système généralisé de préférences (SGP) et la loi sur la croissance et les opportunités en Afrique (AGOA). Ces dispositifs commerciaux visent à faciliter l'accès des produits des pays en développement au marché américain grâce à des exonérations ou réductions des droits de douane.

Cependant, l'AGOA offre un traitement plus favorable aux pays d'Afrique subsaharienne (ASS). En effet, en plus des produits bénéficiant des facilités dans le cadre du système généralisé de préférences des États-Unis, l'AGOA confère un accès libre, grâce à une franchise de droits de douane, au marché des USA à une large variété de plus de 6 500 produits éligibles en provenance des pays d'Afrique subsaharienne.

Promulguée le 18 mai 2000 par le Congrès des États-Unis, l'AGOA constitue une initiative destinée à renforcer les relations économiques entre les États-Unis et les pays d'Afrique subsaharienne. Elle vise la croissance économique durable et la réduction de la pauvreté dans les pays d'Afrique subsaharienne, en favorisant le développement et la diversification de leurs exportations vers les États-Unis. Elle repose sur deux principaux mécanismes : d'une part, la mise en place de préférences commerciales destinées à booster leurs exportations ; d'autre part, une assistance technique pour promouvoir davantage le commerce et les investissements directs, en établissant des liens d'affaires plus étroits fondés sur le dialogue, le tout dans le but de renforcer les réformes économiques et politiques en Afrique.

Pour être éligible au régime AGOA, un pays subsaharien doit remplir certaines conditions formulées en consultation avec les pays d'Afrique subsaharienne. Parmi ces conditions, le pays éligible doit avoir fait des progrès remarquables dans la libéralisation de son marché et avoir opéré plusieurs réformes en vue d'établir une économie de marché, d'assurer la protection des droits de propriété privée, d'établir des règles commerciales transparentes et de réduire l'ingérence de l'Etat dans l'économie.

L'AGOA part du principe que seuls les pays qui ont adopté des politiques et réformes judicieuses parviennent à atteindre des niveaux de croissance économique et de développement substantiels et durables.

A l'instar d'autres pays de l'ASS, la RDC est devenue éligible à l'AGOA en 2003 à la suite de l'avis favorable rendu par la Commission du Commerce International des États-Unis.

Le 21 décembre 2010, l'Administration Obama a exclu la RDC de la liste des pays de l'ASS éligibles à l'AGOA parce que le gouvernement américain a considéré que la RDC ne faisait pas assez de progrès pour se conformer aux exigences de la loi AGOA.

Dix ans plus tard, le 22 décembre 2020, sur la base des réformes entreprises par le gouvernement de la RDC en matière de démocratisation, de l'amélioration du climat des affaires, du respect des droits humains, de la lutte contre les violences faites à la femme, de la bonne gouvernance, des conditions sécuritaires et de l'amélioration du cadre structurel et

normatif, l'Administration Trump a estimé que la RDC satisfaisait aux conditions d'admissibilité énoncées à la section 104 de l'AGOA et aux critères d'admissibilité énoncés à la section 502 de ladite loi. Par conséquent, l'Administration Trump a décidé de considérer la RDC comme pays éligible à l'AGOA. Cela a permis aux exportations de la RDC de passer de 269,1 millions de dollars en 2021 à 1,9 milliards en 2025.

Après son expiration le 30 septembre 2025, le Congrès américains a officiellement renouvelé la loi sur la croissance et les opportunités en Afrique le 3 février 2026 pour une durée allant jusqu'au 31 décembre 2026, avant de procéder à un nouveau renouvellement le 3 septembre 2026, prolongeant ainsi l'AGOA jusqu'au 31 décembre 2028. Ce renouvellement représente pour la RDC à la fois un enjeu et une opportunité pour donner une impulsion à la production nationale et à l'exportation des produits congolais vers les marchés américains, diversifier la base d'exportatrice et améliorer la compétitivité des entreprises congolaises, par un meilleur ancrage sur la demande américaine.

C'est ainsi que la RDC s'est dotée, en 2023, d'une stratégie nationale AGOA qui identifie plusieurs filières prioritaires, tant non minières que minières, susceptibles de bénéficier des avantages préférentiels offerts par ce régime commercial. Cinq ans après la réintégration, il apparaît nécessaire d'évaluer les résultats obtenus afin de déterminer dans quelle mesure les opportunités offertes par l'AGOA ont été effectivement exploitées.

C'est dans cette perspective que le présent bulletin vise à dresser un état des lieux de l'utilisation du régime AGOA par la RDC. Il examine la structure des exportations, le degré de diversification du panier d'exportation, la contribution des différents secteurs d'activité ainsi que le positionnement de la RDC par rapport aux autres pays africains bénéficiaires.

Pour mener à bien cette étude, le CORASPED a adopté une approche descriptive et analytique, basée sur l'exploitation des données des importations américaines sur la période 2016-2025 et une analyse conjoncturelle couvrant le premier semestre 2026, issues de « United States International Trade Commission (USITC) ». Il s'appuie également sur les documents officiels de la République démocratique du Congo, notamment la Stratégie nationale AGOA-RDC ainsi que la Stratégie nationale de Promotion des Exportations et de Diversification des marchés (SPED-RDC).

L'étude mobilise également une approche comparative, consistant à examiner :

- les exportations de la RDC avant (2016-2020) et après sa réintégration à l'AGOA (2021-2025), ainsi que la dynamique récente des importations américaines depuis la RDC au cours du premier semestre 2026 ;
- les exportations globales et celles effectivement réalisées sous le régime AGOA ;
- les performances de la RDC avec celles des principaux pays africains exportateurs vers le marché américain.

En outre, les produits analysés sont identifiés conformément au Système harmonisé (SH) de désignation et de codification des marchandises de l'Organisation mondiale des douanes.

Ainsi, cette étude est structurée en quatre points. Premièrement, il analyse l'évolution des exportations de la RDC sur le marché américain. Deuxièmement, il procède à l'analyse des exportations des pays d'Afrique subsaharienne sur le marché américain. Troisièmement, elle présente l'évolution des exportations de la RDC vers les États-Unis au cours du premier semestre 2026. Enfin, elle met en évidence les défis et les perspectives.

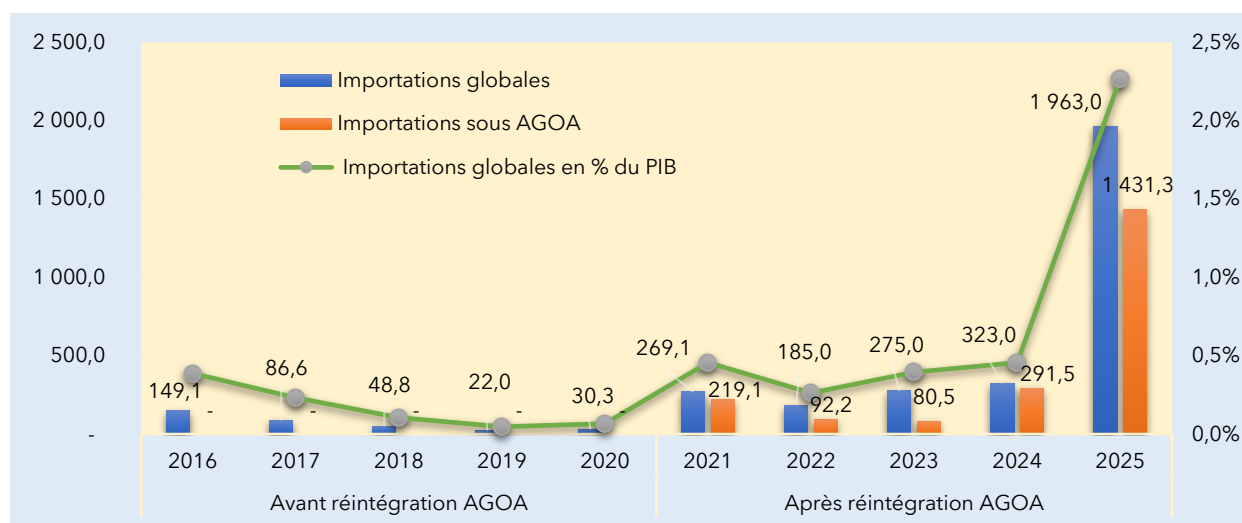
I - Analyse des exportations de la RDC sur le marché américain

L'évaluation des performances de la RDC sur le marché américain depuis sa réintégration à l'AGOA nécessite d'abord un examen de l'évolution et de la structure de ses exportations vers les États-Unis. Cette analyse porte d'une part sur les exportations globales de la RDC vers le marché américain et, d'autre part, sur celles réalisées dans le cadre du régime préférentiel de l'AGOA. Elle permet d'évaluer le niveau d'utilisation des préférences commerciales accordées, d'identifier les principaux produits exportés et d'apprécier les progrès accomplis en matière de diversification du panier exportateur congolais.

1.1 Tendances et structure des exportations globales de la RDC

Depuis sa réintégration à l'AGOA, la RDC a enregistré une forte croissance de ses exportations vers les États-Unis, comme l'illustre la figure 1. Toutefois, malgré cette croissance soutenue, la contribution de ces exportations à l'économie nationale demeure relativement faible, représentant en moyenne 0,77 % du PIB par an, avec un niveau record de 2,3 % du PIB en 2025. Le graphique ci-après illustre cette évolution en comparant les cinq années précédant la réintégration (2016-2020) avec celles qui ont suivi la réintégration (2021-2025).

Figure 1 - Importations des États-Unis depuis la République démocratique du Congo (en millions de dollars américains)



NB : Axe gauche indique l'évolution des importations en valeur monétaire ; axe droit correspond à la part des importations au PIB de la République démocratique du Congo.

Source : Commission du commerce international des États-Unis

Au cours des cinq années précédant sa réintégration à l'AGOA, les exportations congolaises vers le marché américain connaissaient une baisse progressive, passant de 149,1 millions USD en 2016 à 30,3 millions en 2020, représentant en moyenne 0,2 % du PIB tel qu'on peut le remarquer dans le graphique ci-haut. Cette baisse des exportations s'expliquait principalement par la forte contraction des exportations du cuivre, qui représente l'essentiel de ces exportations, dont la valeur est passée de 100,5 millions USD en 2016 à 791,9 milliers en 2020. D'autres produits ont également contribué à cette baisse, notamment les diamants,

dont les exportations ont diminué de 9,4 millions USD à 4,1 millions, les objets d'antiquité de plus de 100 ans (dont les sculptures, les statuettes, etc.) qui sont passés de 4,7 millions USD à 278,8 milles, ainsi que les collections et spécimens de zoologie, de botanique et de minéralogie, dont la valeur est tombée de 2,6 millions USD à seulement 14,6 milles USD. Les exportations de bois scié ont également reculé de manière significative, passant de 3,2 millions USD à 799,6 milles USD sur la même période, comme l'illustre le tableau ci-après.

Tableau 1 - Top 30 des principales importations des États-Unis en provenance de la RDC de 2016 à 2020 (en dollars américains)

N°	HTS	Produits	2016	2017	2018	2019	2020
1	7403	Cuivre raffiné et alliages de cuivre	100 503 810	46 813 196	19 765 178	-	791 852
2	7102	Diamants même travaillés, mais non montés ni sertis	9 372 207	9 817 085	6 456 987	3 480 136	4 088 778
3	1801	Fèves de cacao, entières ou cassées, crues ou torréfiées	3 957 737	4 883 516	4 224 685	5 924 338	11 662 061
4	9706	Objets d'antiquité de plus de 100 ans	4 738 590	8 585 080	4 257 828	4 288 010	278 812
5	0901	Café, même torréfié ou décaféiné	2 607 171	3 387 397	4 739 439	3 980 875	3 689 890
6	2615	Minerais et concentrés de niobium, tantale, vanadium ou zirconium	4 411 511	3 068 731	5 880 827	-	3 718 620
7	2710	Huiles et huiles pétrolières Provenant de mines bitumineuses	12 002 416	-	-	-	-
8	4407	Bois scié	3 193 844	2 770 978	1 062 083	573 076	799 571
9	2711	Gaz de pétrole et autres hydrocarbures gazeux	965 284	4 082 974	-	-	-
10	9705	Collections et spécimens pour collections de zoologie, de botanique, de minéralogie, d'anatomie	2 554 235	587 256	276 804	356 187	14 594
11	2611	Minerais et concentrés de tungstène	210 506	-	-	228 648	1 295 845
12	2302	Sons, remoulages et autres résidus	-	-	-	-	1 142 000
13	7103	Pierres précieuses et semi-précieuses (sans diamants)	124 265	214 208	152 748	353 263	286 634
14	2503	Soufres de toute espèce	1 120 404	-	-	-	-
15	9701	Peintures, dessins et pastels réalisés à la main comme œuvres d'art	570 827	222 845	47 832	41 888	173 579
16	2707	Huiles et autres produits issus de la distillation du goudron de houille à haute température	930 126	-	-	-	-
17	7116	Ouvrages en perles fines ou de culture	122 227	97 103	53 908	211 751	110 033
18	9703	Productions originales de l'art statuaire ou de la sculpture	60 000	183 314	182 629	139 623	14 784
19	3507	Enzymes; enzymes préparées	350 682	223 000	4 525	-	-
20	4408	Feuilles pour placage	263 187	135 600	15 150	30 783	5 849
21	8408	Moteurs diesel ou semi-diesel	7 058	-	189 965	99 875	147 602
22	6815	Ouvrages en pierre ou en autres matières minérales,	64 930	135 352	60 967	71 236	100 000
23	8708	Parties et accessoires de tracteurs, véhicules pour le transport	6 663	8 821	118 693	41 292	118 725
24	7108	Or brut	-	-	-	250 000	-
25	7112	Déchets et débris de métaux précieux	-	-	-	240 674	-
26	3301	Huiles essentielles, déterpénées ou non,	-	-	-	215 923	13 336
27	0301	Poissons vivants	41 619	23 153	16 321	37 080	22 208
28	7404	Déchets et débris de cuivre	-	120 400	-	-	-
29	3002	Sang humain et animal, même modifiés	-	54 506	57 191	-	3 977
30	8409	Pièces pour moteurs à pistons	9 027	-	30 705	28 142	26 219

NB : Les principaux produits ont été retenus sur base de leur valeur cumulée d'exportations au cours de la période 2016-2020. Source : Commission du commerce international des États-Unis

Par ailleurs, cette tendance baissière n'a pas concerné l'ensemble des produits exportés. Certains produits ont progressé d'une année à une autre au cours de la période. Il s'agit des fèves de cacao dont les exportations ont presque triplé, passant de 4,0 millions USD en 2016 à 11,7 millions USD en 2020. Les minerais et concentrés de tungstène ont également progressé pour atteindre 1,3 million USD en 2020 venant de 210,5 milles USD en 2016. En outre, certains produits comme les sons, remoulages et autres résidus ont généré 1,1 million USD d'exportations en 2020 alors qu'aucune exportation vers les États-Unis n'avait été enregistrée auparavant. Néanmoins, ces performances étaient insuffisantes pour compenser la forte baisse des exportations des principaux produits miniers.

Tableau 2 - Top 30 des principales importations des États-Unis en provenance de la RDC de 2021 à 2025 (en dollars américains)

N°	HTS	Produits	2021	2022	2023	2024	2025
1	7403	Cuivre raffiné et alliages de cuivre	217 004 309	88 942 700	105 272 324	296 252 444	1 791 398 886
2	2710	Huiles et huiles pétrolières Provenant de mines bitumineuses	1 493 351	31 079 808	137 952 031	-	-
3	2709	Huiles de pétrole brutes	-	-	106 060	-	131 791 287
4	1801	Fèves de cacao, entières ou cassées, crues ou torréfiées	20 356 693	23 434 702	1 667 771	3 538 950	-
5	4407	Bois scié	990 308	1 703 048	8 572 372	5 855 104	10 428 586
6	2302	Sons, remoulages et autres résidus	6 211 287	4 120 379	3 223 111	7 062 500	1 912 405
7	2615	Minerais et concentrés de niobium, tantale, vanadium ou zirconium	12 790 864	7 523 891	-	-	-
8	8001	Étain non ouvré / non travaillé	-	-	8 767 849	-	10 586 969
9	7102	Diamants, même travaillés, non montés ni sertis	4 274 094	5 477 856	2 112 692	3 011 666	1 178 902
10	9706	Objets d'antiquité de plus de 100 ans	1 093 845	1 959 117	981 669	960 736	9 901 936
11	0901	Café, même torréfié ou décaféiné	834 562	3 680 622	1 682 479	1 309 483	197 817
12	2711	Gaz de pétrole et autres hydrocarbures gazeux	-	5 047 202	-	-	970 274
13	2620	Cendres et résidus (sauf issus de la fabrication de fer ou d'acier) contenant de l'arsenic, des métaux ou leurs composés	-	5 630 381	-	-	-
14	7801	Plomb sous forme brute	1 786 118	2 941 022	-	-	-
15	7103	Pierres précieuses et semi-précieuses (sans diamants)	328 954	1 093 819	973 184	1 009 979	598 314
16	9705	Collections et spécimens pour collections de zoologie, botanique, minéralogie, etc.	13 135	133 649	55 595	68 9060	798 645
17	9701	Peintures, dessins et pastels réalisés à la main comme œuvres d'art	3 000	744 791	10 182	257 869	61 413
18	4001	Caoutchouc naturel, balata, gutta-percha, guayule, chicle et gommes naturelles analogues	-	-	-	877 411	-
19	8408	Moteurs diesel ou semi-diesel	261 862	232 887	-	130 276	105 527
20	0106	Animaux vivants	92 850	160 065	84 091	220 461	122 155
21	2713	Coke et résidus d'huiles pétrolières	-	-	-	-	646 849
22	8708	Parties et accessoires de tracteurs, véhicules pour le transport	378 224	22 191	3 961	35 577	149 859
23	8486	Machines automatiques de traitement de l'information	-	-	-	121 452	370 564
24	1302	Sèves, extraits végétaux, pectines et mucilages végétaux	-	-	157 500	-	327 388
25	6815	Ouvrages en pierre ou en autres matières minérales	87 377	50 172	93 770	67 798	45 120
26	7116	Ouvrages en perles fines ou de culture	84 817	48 317	58 431	62 799	87 419
27	0301	Poissons vivants	39 366	69 761	52 123	54 651	77 285
28	9703	Productions originales de l'art statuaire ou de la sculpture	3 874	85 204	51 185	2 043	110 976
29	4016	Ouvrages en caoutchouc vulcanisé non durci,	-	344	293	-	195 439
30	4408	Feuilles pour placage	32 423	26 980	47 489	24 406	31 890

Source : Données issues de la commission du commerce international des États-Unis

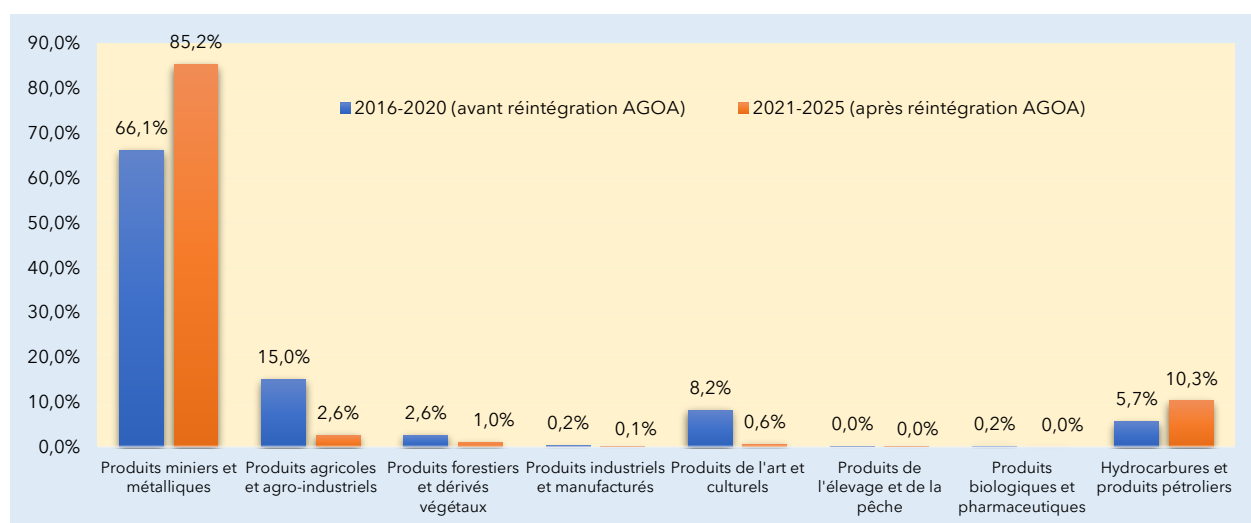
Après sa réintégration à l'AGOA, les exportations congolaises vers les États-Unis ont connu une croissance remarquable. Toutefois, cette progression s'est accompagnée d'une concentration persistante, voire accentuée, des exportations autour du secteur extractif, sans une véritable diversification du panier d'exportation. Cette évolution a été principalement portée par les produits miniers et métalliques, sous l'effet de la forte progression des exportations de Cuivre raffiné et alliages de cuivre, mais également par l'essor des exportations d'huiles pétrolières raffinées, de pétrole brut et de gaz de pétrole. À l'inverse, la contribution des autres secteurs aux exportations s'est sensiblement réduite, comme l'illustre le tableau ci-dessous

Tableau 3 - Comparaison de la structure des importations des États-Unis en provenance de la RDC avant et après la réintégration à l'AGOA (cumul des exportations, en dollars américains)

Catégorie	Principaux produits	Avant AGOA (2016-2020)	Part (%)	Après AGOA (2021-2025)	Part (%)
Produits miniers et métalliques	Cuivre, diamants, niobium-tantale, tungstène, étain, pierres précieuses, plomb, cendres et résidus métalliques, or brut, Déchets de métaux précieux	222 673 616	66,1%	2 569 643 237	85,2%
Produits agricoles et agro-industriels	Cacao, café, sons et résidus, gruaux de céréales, huiles essentielles, extraits végétaux	50 428 368	15,0%	79 232 761	2,6%
Produits forestiers et dérivés végétaux	Bois scié, feuilles pour placage, caoutchouc naturel, menuiserie en bois	8 850 121	2,6%	29 107 793	1,0%
Produits industriels et manufacturés	Moteurs diesel, pièces et accessoires de véhicules, machines automatiques, pièces pour moteurs, ouvrages en caoutchouc	832 787	0,2%	1 812 380	0,1%
Produits de l'artisanat et culturels	Objets d'antiquité, peintures, sculptures, collections et spécimens	27 574 717	8,2%	17 917 924	0,6%
Produits de l'élevage et de la pêche	Poissons vivants, animaux vivants	140 381	0,0%	972 808	0,0%
Produits biologiques et pharmaceutiques	Sang humain et animal modifié, enzymes préparées	693 881	0,2%		0,0%
Hydrocarbures et produits pétroliers	Huiles pétrolières raffinées, pétrole brut, gaz de pétrole, coke et résidus pétroliers, soufre	19 101 204	5,7%	309 086 862	10,3%
Total		336 799 277	100,0%	3 015 147 499	100,0%

Source : Calcul à partir des données de la commission du commerce international des États-Unis

Figure 2 - Comparaison de la structure des importations des États-Unis en provenance de la RDC avant et après la réintégration à l'AGOA



Source : Réalisée à partir des données de la Commission du commerce international des États-Unis

La figure 2 met en évidence une modification de la structure des exportations congolaises vers les États-Unis après la réintégration de la RDC à l'AGOA. En effet, la part des produits miniers et métalliques en cumul des exportations est passée de 66,1 % avant la réintégration à 85,2 % après celle-ci, soit une augmentation de 19,1 points de pourcentage. Cette évolution traduit la forte dépendance des exportations congolaises aux ressources minières.

À l'inverse, les secteurs non extractifs ont vu leur poids relatif diminuer. La part des produits agricoles et agro-industriels est ainsi passée de 15,0 % à 2,6 %, celle des produits de l'artisanat et des produits culturels de 8,2 % à 0,6 %, tandis que les produits forestiers et dérivés végétaux ont reculé de 2,6 % à 1,0 %. Les produits industriels et manufacturés demeurent marginaux, leur part passant de 0,2 % à 0,1 %, alors que les produits de l'élevage, de la pêche ainsi que les produits biologiques et pharmaceutiques restent pratiquement inexistantes dans le panier d'exportations congolaises.

En revanche, les hydrocarbures et produits pétroliers constituaient le seul groupe, après les produits miniers et métalliques, à avoir renforcé sa contribution aux exportations. En effet, leur part a progressé de 5,7 % à 10,3 %, sous l'effet des exportations d'huiles pétrolières raffinées, de pétrole brut et de gaz de pétrole.

Parmi les nouveaux produits ayant intégré le groupe des principales exportations congolaises après 2020 figurent notamment les huiles de pétrole brutes, l'étain non ouvré, les cendres et résidus contenant des métaux, le plomb sous forme brute, le caoutchouc naturel, les machines automatiques de traitement de l'information, les sèves, extraits végétaux, pectines et mucilages végétaux, ainsi que les ouvrages en caoutchouc vulcanisé non durci. À cela s'ajoutent les coke et résidus d'huiles pétrolières, qui apparaissent également parmi les produits exportés après la réintégration.

Cependant, à l'exception des huiles de pétrole brutes qui ont atteint 131,8 millions USD en 2025 et de l'étain non ouvré qui a dépassé 10,5 millions USD, la contribution de ces nouveaux produits demeure relativement faible comparativement à celle du Cuivre raffiné et alliages de cuivre, dont les exportations se sont élevées à 1,79 milliard USD en 2025, confirmant ainsi la prédominance du secteur minier dans les échanges avec les États-Unis.

Par ailleurs, plusieurs produits ont conservé une place importante dans le panier des exportations congolaises après 2020. Il s'agit notamment du cuivre, des diamants, du bois scié, du café, des fèves de cacao, des son, remoulages et autres résidus, des pierres précieuses et semi-précieuses, ainsi que les anciens objets culturels congolais.

D'autres produits à faible valeur d'exportation ont également continué à être exportés vers les États-Unis, notamment les poissons vivants, les productions originales de l'art statuaire ou de la sculpture, les peintures et dessins réalisés à la main, les collections et spécimens destinés à la zoologie, à la botanique ou à la minéralogie, les ouvrages en perles fines ou de culture, les moteurs diesel ou semi-diesel, les parties et accessoires de véhicules et de tracteurs, les ouvrages en pierre ou autres matières minérales ainsi que les feuilles pour placage.

Cette continuité témoigne d'une certaine stabilité de plusieurs filières d'exportation, même si leur poids relatif s'est réduit face à la forte expansion des exportations minières et énergétiques après la réintégration de la RDC à l'AGOA.

1.2 Exportations de la RDC dans le cadre de l'AGOA

1.2.1 Présentation de la Stratégie nationale AGOA-RDC

Dans le but de capitaliser les opportunités offertes par le régime AGOA, le Gouvernement congolais a entrepris l'élaboration d'une Stratégie nationale AGOA afin de permettre au pays de tirer profit des préférences commerciales offertes par ce régime. Cette initiative répondait au constat que, malgré l'accès préférentiel au marché américain, la RDC exploitait encore faiblement les opportunités offertes par l'AGOA, en raison notamment de la faible diversification de son offre exportable, des contraintes liées à la compétitivité des entreprises, de l'insuffisance des infrastructures, du non-respect de certaines normes internationales et d'une coordination institutionnelle limitée.

Adoptée en 2023, la Stratégie nationale AGOA-RDC se fixe les principaux objectifs énoncés ci-dessous :

1. Améliorer le cadre légal des exportations ;
2. Soutenir les entreprises par une série de mesures ayant pour but de renforcer leur compétitivité ;
3. Donner une impulsion à la production nationale et à l'exportation des produits congolais vers les marchés américains, en dévoilant une série de plans d'action permettant d'assurer l'arrimage entre l'offre de secteurs stratégiques congolais et les opportunités d'affaires aux USA ;
4. Elargir la base exportatrice ainsi que la diversification économique de la RDC, par un meilleur ancrage sur la demande américaine ;
5. Retrouver le niveau de ses exportations de 2011 estimé à plus de 600 millions de dollars américains d'une part, et d'autre part, atteindre d'ici septembre 2025 le quintuple de ce niveau d'exportation.

L'AGOA s'emploie à favoriser le développement du commerce, au regard des défis internes et externes, notamment ceux inhérents à l'intégration régionale, et à l'intégration aux chaînes de valeurs mondiales.

Afin d'assurer la mise en œuvre et le suivi-évaluation des actions visant à maximiser l'accès de l'économie de la RDC aux avantages accordés par la loi américaine AGOA, le Gouvernement a institué un Comité National AGOA de la République Démocratique du Congo » en sigle « CN-AGOA RDC ». Il a pour mission de veiller au développement, à l'encadrement, au suivi-évaluation et à la coordination stratégique des actions visées dans la stratégie.

1.2.2 Produits prioritaires retenus

La Stratégie nationale AGOA-RDC met en avant plusieurs filières prioritaires susceptibles de bénéficier des préférences commerciales offertes par l'AGOA. Ces filières sont regroupées en quatre secteurs principaux :

- Secteur agro-industriel et agricole ;
- Secteur des minerais et métaux stratégiques
- Secteur des Textiles, Cuir et Artisanat
- Secteur de Pêche & Élevage

a) Secteur agro-industriel et agricole

Ces produits ont été sélectionnés pour stimuler l'économie rurale et diversifier les exportations au-delà de l'extraction minière :

Produits de grande culture :

- | | |
|------------------------------|-------------------------------------|
| 1. Café (Robusta et Arabica) | 6. Tabac |
| 2. Cacao | 7. Quinquina |
| 3. Thé | 8. Caoutchouc |
| 4. Huile de palme | 9. Coton / Textile |
| 5. Canne à sucre | 10. Oléagineux (autres que palmier) |

Fruits tropicaux :

- | | |
|------------|------------|
| 11. Ananas | 13. Banane |
| 12. Mangue | 14. Avocat |

Épices, racines et tubercules :

- | | |
|---------------|---------------------------------------|
| 15. Piment | 20. Manioc transformé (Farine/Foufou) |
| 16. Poivre | 21. Autres produits vivriers |
| 17. Gingembre | transformés (Séchés ou |
| 18. Sésame | conditionnés) |
| 19. Manioc | |

b) Secteur des minerais et métaux stratégiques

Bien que l'accent soit mis sur l'agro-industrie, la RDC a intégré ses ressources minières clés pour sécuriser l'accès direct au marché américain sans intermédiaires. Il s'agit de :

- 22. Cuivre
- 23. Cobalt
- 24. Or
- 25. Diamant
- 26. Les minerais « 3T » (Étain/Cassitérite, Tungstène/Wolframite, Tantale/Coltan).

c) Secteur des Textiles, Cuir et Artisanat

Ce secteur bénéficie de dispositions spéciales (comme le "tissu de pays tiers") permettant d'importer des matières premières pour les transformer en RDC. On retrouve la Confection de vêtements, sacs en raphia, et produits artisanaux de luxe. Ce secteur est un grand pourvoyeur d'emplois, notamment pour les femmes et les jeunes.

d) Secteur de Pêche & Élevage

Produits : Exportation de poissons et de viandes transformées répondant aux normes sanitaires américaines.

1.2.3 Analyse du marché des produits prioritaires retenus dans la stratégie nationale AGOA-RDC

Cette partie analyse l'évolution des importations américaines des produits prioritaires retenus dans la stratégie nationale, en mettant en évidence les performances réalisées par la RDC.

1.2.3.1 Secteur agricole

Pour les produits traditionnels dans le secteur agricole, on compte : le café, le cacao, l'huile de palme, le manioc, l'avocat, la mangue, le thé, l'ananas, le gingembre, le poivre et le piment, la banane ainsi que le sésame.

Tableau 4 - Bilan des importations des États-Unis en provenance de la RDC des produits agricoles retenus dans la stratégie AGOA-RDC (en dollars américains)

N°	Code	Produit	Programmes	2021	2022	2023	2024	2025
1	0901	Café, même torréfié ou décaféiné	Importations des USA	834 562	3 680 622	1 682 479	1 309 483	197 817
			Importation sous AGOA	-	-	-	-	-
2	1801	Fèves de cacao	Importations des USA	20 356 693	23 434 702	1 667 771	3 538 950	-
			Importation sous AGOA	-	-	-	-	-
3	1802	Coques, pellicules et autres déchets de cacao	Importations des USA	18 143	-	-	-	-
			Importation sous AGOA	-	-	-	-	-
4	1806	Chocolat et autres préparations alimentaires contenant du cacao	Importations des USA	-	-	-	-	2 150
			Importation sous AGOA	-	-	-	-	-
5	1511	Huile de palme et ses fractions	Importations des USA	25 809	2 820	-	36 327	-
			Importation sous AGOA	-	-	-	-	-
6	293920	Quinquina	Importations des USA	26 495	36 159	41 478	18 569	29 158
			Importation sous AGOA	-	-	-	-	-
7	0714	Racines de manioc	Importations des USA	26 350	18 870	18 870	12 804	11 950
			Importation sous AGOA	26 350	-	-	12 804	4 750
8	080450	Avocats	Importations des USA	-	-	-	-	-
			Importation sous AGOA	-	-	-	-	-
9	080450	Mangues	Importations des USA	-	-	-	-	-
			Importation sous AGOA	-	-	-	-	-
10	0902	Thé même aromatisé	Importations des USA	-	-	-	-	-
			Importation sous AGOA	-	-	-	-	-
11	080430	Ananas	Importations des USA	-	-	-	-	-
			Importation sous AGOA	-	-	-	-	-
12	091091	Gingembre	Importations des USA	-	-	-	-	-
			Importation sous AGOA	-	-	-	-	-
13	0904	Poivre / piment	Importations des USA	-	-	-	-	-
			Importation sous AGOA	-	-	-	-	-
14	0803	Bananes	Importations des USA	-	-	-	-	-
			Importation sous AGOA	-	-	-	-	-
15	120740	Graines de sésame, même concassées	Importations des USA	-	-	-	-	-
			Importation sous AGOA	-	-	-	-	-

Source : Données issues de la commission du commerce international des États-Unis

L'analyse des importations américaines en provenance de la RDC dans le secteur agricole montre que seuls quelques produits prioritaires de la stratégie ont effectivement accédé au marché américain. Les exportations sont principalement concentrées sur le café, les fèves de cacao, l'huile de palme, le quinquina et les racines de manioc. Parmi ces produits, les Fèves de cacao ont constitué le principal produit agricole exporté, avec des valeurs atteignant plus de 23 millions USD en 2022, tandis que le café a enregistré un pic de 3,7 millions USD à la même

année avant de connaître une baisse progressive pour se stabiliser à 197,8 milles USD en 2024. Les exportations d'huile de palme demeuraient faibles et irrégulières, tandis que celles de quinquina étaient régulières, passant de 26,5 milles USD en 2021 à un pic de 41,5 milles en 2023 pour 29,2 milles dollars en 2025. Cependant, l'exportation des Racines de manioc a affiché des valeurs relativement faibles mais a constitué le seul produit ayant bénéficié des avantages AGOA durant certaines années, notamment de 26 350 USD en 2021, 12 804 USD en 2024 et 4 750 USD en 2025.

Par ailleurs, plusieurs produits, notamment le café, les Fèves de cacao, l'huile de palme, le chocolat et le quinquina, n'ont été exportés sous AGOA, démontrant une utilisation très limitée de ce régime dans le secteur agricole. Cette situation s'explique par le fait que la plupart de ces produits ont été exportés sous le régime du Système généralisé de préférences. Elle peut également résulter du fait que les exportateurs ou leurs importateurs n'ont pas déclaré l'AGOA lors des formalités douanières. D'autres facteurs, tels que le non-respect de certaines exigences de ce régime, une connaissance limitée des procédures d'utilisation du programme ainsi qu'un accompagnement insuffisant des exportateurs, peuvent également contribuer à cette faible utilisation de ces préférences commerciales.

En outre, plusieurs produits identifiés comme prioritaires dans la stratégie nationale AGOA-RDC, notamment l'avocat, la mangue, le thé, l'ananas, le gingembre, le poivre, le piment, la banane et les graines de sésame, n'ont enregistré aucune exportation vers les États-Unis.

Dans ce contexte, il est vrai que d'importantes contraintes limitent fortement le potentiel de développement des filières agricoles. Les principales sont : (i) la dégradation des routes de desserte agricole ; (ii) l'abandon de la filière semencière ; (iii) un contrôle sanitaire et phytosanitaire qui ne peut suivre les standards internationaux ; (iv) un climat des affaires peu attractif (SPED-RDC, 2023).

Tableau 5 - Leaders africains des exportations sous AGOA des produits agricoles retenus dans la stratégie nationale AGOA de la RDC (en milliers USD)

N°	Produits	Leader	Valeur cumulée d'importations de l'ASS	2021	2022	2023	2024	2025	Part en cumul des importations
1	Café, même torréfié ou décaféiné	Afrique du Sud	6,2	3,9	2,4	-	-	-	100,0%
2	Fèves de cacao	-	-	-	-	-	-	-	
5	Huile de palme et ses fractions	-	-	-	-	-	-	-	
6	Quinquina	-	-	-	-	-	-	-	
7	Racines de manioc	Ghana	66 094,6	458,2	907,5	640,7	1 224,4	967,3	6,4%
8	Avocats	-	-	-	-	-	-	-	
9	Mangues	Ghana	4 198,2	458,2	907,5	640,7	1 224,4	967,3	100,0%
10	Thé même aromatisé	Kenya	59,5	-	-	25,9	30,8	-	95,1%
11	Ananas	Ghana	3 653,4	332,6	315,6	330,5	573,0	53,1	43,9%
12	Gingembre	Afrique du Sud	3 077,7	409,2	935,3	414,4	460,2	494,0	88,2%
13	Poivre / piment	Ethiopie	1 398,7	638,3	-	-	-	-	45,6%
14	Bananes	Ouganda	142,1	48,0	80,3	13,8	-	-	100,0%
15	Graines de sésame, même concassées	-	6,2	3,9	2,4	-	-	-	100,0%

Source : Données issues de la commission du commerce international des États-Unis

Le tableau ci-dessus met en évidence les leaders exportateurs d'Afrique subsaharienne sous le régime AGOA pour les produits agricoles retenus dans la Stratégie nationale AGOA-RDC. Il ressort que les pays africains se sont spécialisés fortement dans certaines filières agricoles.

En effet :

- Le Ghana apparaît comme le leader exportateur africain de plusieurs produits agricoles, notamment les racines de manioc, les mangues et les ananas. Il demeure le seul exportateur africain de mangues vers les États-Unis dans le cadre de l'AGOA.
- Le Kenya se distingue quant à lui par sa domination dans le marché du thé, représentant plus de 95 % des importations américaines en provenance d'Afrique subsaharienne pour ce produit. Cette performance reflète la place stratégique du thé dans son économie agricole et son intégration aux marchés internationaux.
- L'Afrique du Sud se positionne comme le principal exportateur africain de café vers les États-Unis dans le cadre de l'AGOA. Elle domine également le marché du gingembre avec une part de 88,2 % des importations américaines en provenance d'Afrique subsaharienne, illustrant ainsi la diversification et la compétitivité de son secteur agroalimentaire.
- L'Éthiopie occupe la première place dans la filière du poivre et du piment, avec une part de marché de 45,6 %, bénéficiant de conditions agro climatiques favorables et d'une longue tradition de production d'épices.
- L'Ouganda se démarque dans la filière de la banane, dont il est l'unique exportateur africain vers les États-Unis sous le régime AGOA.

En revanche, plusieurs produits prioritaires identifiés dans la Stratégie nationale, notamment les fèves de cacao, l'huile de palme, le quinquina, les avocats et les graines de sésame, n'ont enregistré aucune exportation vers les États-Unis dans le cadre de l'AGOA. Cette situation suggère que les opportunités offertes par ce régime préférentiel demeurent encore sous-exploitées pour plusieurs filières agricoles africaines, y compris certaines présentant un fort potentiel en RDC. Le Tableau ci-après présente les leaders africains des produits agricoles prioritaires exportés hors du régime préférentiel de l'AGOA.

Tableau 6 - Leaders africains des exportations hors du régime AGOA des produits agricoles retenus dans la stratégie nationale AGOA de la RDC (en milliers USD)

N°	Produits	Leader	Valeur cumulée d'importations de l'ASS	2021	2022	2023	2024	2025	Part en cumul des importations
1	Fèves de cacao	Côte d'Ivoire	3 947 602	748 592	448 300	361 070	332 852	720 537	66,15%
		RDC (4em)	3 947 602	20 357	1 668	3 539	3 539	-	0,74%
2	Huile de palme et ses fractions	Ghana	24 337	1 279	1 834	3 630	3 495	3 574	56,75%
		RDC (9em)	24 337	26	3	-	36	-	0,27%
7	Quinquina	RDC	301	26	36	41	19	29	50,43%
8	Avocats	-	-	-	-	-	-	-	-
9	Graines de sésames	Nigeria	21 235	1 663	3 865	3 142	5 535	2 757	79,88%

Source : Données issues de la commission du commerce international des États-Unis

L'analyse du tableau 6 montre que quelques produits agricoles identifiées comme prioritaires dans la Stratégie nationale, bien qu'ils ne soient pas exportés vers les États-Unis sous le régime préférentiel de l'AGOA, sont néanmoins présents sur le marché américain, principalement sous le régime du Système généralisé de préférences. Les principaux leaders africains sont les suivants :

- La Côte d'Ivoire domine largement les exportations africaines de fèves de cacao vers les États-Unis, avec une valeur cumulée de 2,6 milliards USD entre 2021 et 2025, représentant 66,15 % des importations américaines en provenance d'Afrique subsaharienne. La RDC occupe la quatrième position, mais avec une part de marché limitée à 0,74 %, illustrant le faible niveau d'exportation dans cette filière pourtant identifiée comme prioritaire dans la stratégie nationale AGOA-RDC.
- Le Ghana se positionne comme le principal fournisseur africain de l'huile de palme avec une part de marché de 56,75 %. La RDC se classe au neuvième rang avec une contribution marginale de 0,27 % des importations américaines, malgré l'existence d'un potentiel important dans cette filière.
- La RDC est leader fournisseur de quinquina sur le marché américain. Avec une valeur cumulée de 151,9 millions USD, le pays représente plus de la moitié des importations américaines provenant d'Afrique subsaharienne (50,43 %), confirmant son avantage comparatif historique dans cette filière.
- Le Nigeria domine les exportations africaines des graines de sésame vers les États-Unis avec une valeur cumulée de 17,0 millions USD, soit près de 79,9 % des importations américaines en provenance d'Afrique subsaharienne. En revanche, aucune exportation de l'avocat n'a été enregistrée au cours de la période étudiée.

1.2.3.2 Secteur minier

Plus de 90% des minerais produits en RDC sont exportés à l'état brut. Il s'agit principalement de : Cuivre, étain, cobalt, niobium, tantale, tungstène, manganèse, or, argent et platine. En ce qui concerne les produits prioritaires retenus dans la stratégie, on compte : le Cuivre, le diamant, l'étain, l'or et le cobalt et le tantale.

Tableau 7 - Bilan des importations des États-Unis en provenance de la RDC des produits miniers retenus dans la stratégie AGOA-RDC (en milliers USD)

N°	Code	Produit	Programmes	2021	2022	2023	2024	2025
1	7403	Cuivre raffiné et alliages de cuivre	Importations des USA	217 004	88 950	105 272	296 252	1 791 399
			Importation sous AGOA	217 004	88 950	80 250	291 159	1 431 196
2	7102	Diamants, même travaillés, non montés ni sertis	Importations des USA	4 274	5 478	2 113	3 012	1 179
			Importation sous AGOA					
3	8001	Étain non ouvré / non travaillé	Importations des USA	-	-	8 768	-	10 587
			Importation sous AGOA	-	-	-		-
4	8105	Cobalt	Importations des USA	-	-	-		-
			Importation sous AGOA	-	-	-		-
5	7108	Or	Importations des USA	-	-	-		-
			Importation sous AGOA	-	-	-		-
6	8103	Tantale	Importations des USA	-	-	-		-
			Importation sous AGOA	-	-	-		-
7	8101	Tungstène	Importations des USA	-	-	-		-
			Importation sous AGOA	-	-	-		-

Source : Données issues de la commission du commerce international des États-Unis

L'analyse du tableau ci-haut révèle une forte concentration des importations américaines de cuivre en provenance de la RDC, qui demeure de loin le principal produit exporté. Elles sont passées de 217,0 millions USD en 2021 à 1,79 milliards USD en 2025. Les exportations réalisées sous le régime préférentiel de l'AGOA ont également progressé de manière

significative, atteignant 1,43 milliard USD en 2025, ce qui témoigne d'une utilisation importante des préférences commerciales pour cette filière.

Les diamants constituent la deuxième filière minière exportée vers les États-Unis. Toutefois, les montants demeurent relativement faibles comparativement au cuivre, oscillant entre 1,2 millions USD et 5,5 millions USD sur la période. Par ailleurs, aucune exportation de diamants n'a été enregistrée sous le régime AGOA.

L'étain brut apparaît de manière ponctuelle dans les exportations congolaises, avec des valeurs de 8,8 millions USD en 2023 et de 10,6 millions USD en 2025. Cependant, ces exportations n'ont pas bénéficié du régime préférentiel de l'AGOA.

En revanche, plusieurs minerais stratégiques identifiés comme prioritaires dans la Stratégie nationale AGOA-RDC, notamment le cobalt, l'or brut, le tantale et le Tungstène, n'ont enregistré aucune exportation vers les États-Unis au cours de la période étudiée.

Cette situation illustre la faible exploitation de certaines filières minières dans le marché américain, alors qu'elles sont vendues dans les marchés Sud-africain, Chinois et Emirats arabes unis, etc. Elle souligne également la nécessité de renforcer la valorisation et la diversification des exportations minières afin de mieux tirer parti des opportunités offertes par l'AGOA.

Tableau 8 - Leaders africains des exportations sous AGOA des produits miniers retenus dans la stratégie nationale AGOA de la RDC (en milliers USD)

N°	Produits	Leader	Valeur cumulée d'importations de l'ASS	2021	2022	2023	2024	2025	Part en cumul des importations
1	Cuivre raffiné et alliages de cuivre	RDC	2 523 285	217 004	88 943	80 250	291 159	1 451 595	84,4%
2	Diamants	-	-	-	-	-	-	-	-
3	Étain	-	-	-	-	-	-	-	-
4	Cobalt	-	-	-	-	-	-	-	-
5	Or	Togo	540	-	-	-	540	-	100,0%
6	Tantale	-	-	-	-	-	-	-	-
7	Tungstène	-	-	-	-	-	-	-	-

Source : Données issues de la commission du commerce international des États-Unis

Sous AGOA, la RDC s'impose comme le principal exportateur africain de cuivre vers les États-Unis. Avec une valeur cumulée de 2,1 milliards USD entre 2021 et 2025, elle représente l'essentiel des importations américaines de ce produit en provenance des pays bénéficiaires de l'AGOA, confirmant ainsi son avantage comparatif dans cette filière stratégique.

Le Togo quant à lui apparaît comme l'unique exportateur africain d'or sur le marché américain dans le cadre de l'AGOA. Toutefois, les volumes exportés demeurent très faibles, avec une valeur cumulée de seulement 540 000 USD. Cependant, plusieurs minerais disposent déjà d'un marché aux États-Unis, mais sont principalement exportés hors du régime préférentiel AGOA. Pour certains produits stratégiques, on retrouve la concurrence exercée par d'autres pays africains, notamment le Rwanda pour l'étain et le tantale, Madagascar pour le cobalt et l'Afrique du Sud pour les diamants, comme le montre le Tableau ci-après.

Tableau 9 - Leaders africains des exportations hors du régime AGOA des produits miniers retenus dans la stratégie nationale AGOA de la RDC (en milliers USD)

N°	Produits	Leader	Valeur cumulée d'importations de l'ASS	2021	2022	2023	2024	2025	Part en cumul des importations
1	Diamants	Afrique du Sud	8 047 100	1 071 642	876 833	1 138 767	1 045 618	285 936	54,9%
		RDC (9em)	8 047 100	4 274	5 478	2 113	3 012	1 179	0,2%
2	Étain	Rwanda	51 308	2 479	1 625	1 598	3 556	13 722	44,8%
		RDC (2 em)	51 308	-	-	8 768	-	10 587	37,7%
3	Cobalt	Madagascar	165 638	6 883	18 979	32 629	44 638	42 809	88,1%
4	Tantale	Rwanda	4 083	-	4 083	-	-	-	100,0%
5	Tungstène	Côte d'Ivoire	767	468	-	-	-	-	61,1%

Source : Données issues de la commission du commerce international des États-Unis

A l'exception de l'AGOA, l'Afrique du Sud domine largement les exportations africaines de diamants vers les États-Unis, avec une valeur cumulée de 4,4 milliards USD entre 2021 et 2025, soit près de 54,9 % des importations américaines en provenance d'Afrique subsaharienne. La RDC occupe le neuvième rang avec une faible part de marché de 0,2 %, comme l'illustre le Tableau ci-haut.

Le Rwanda s'impose comme le principal exportateur africain d'étain, avec des exportations cumulées de 23,0 millions USD, soit 44,8 % de part de marché. La RDC occupe la deuxième place, avec 19,4 millions USD, soit 37,7 %. Pour le Tantale, le Rwanda est l'unique exportateur africain, avec 4,1 millions USD, produit sur lequel il détient le monopole.

Madagascar apparaît comme le principal fournisseur africain de cobalt, avec une valeur cumulée de 145,9 millions USD entre 2021 et 2025, soit 88,1 % des importations américaines de cobalt en provenance d'Afrique subsaharienne.

Le Rwanda est également l'unique exportateur africain de tantale vers les États-Unis, avec des exportations cumulées de 4,1 millions USD au cours de la période étudiée.

Dans la filière du tungstène, la Côte d'Ivoire occupe la première place, avec une valeur cumulée de 468 420 USD, représentant 61,1 % des importations américaines en provenance d'Afrique subsaharienne.

1.2.3.3 Secteur des Textile, Cuir et Artisanat.

Ce secteur bénéficie de dispositions spéciales (comme le « tissu de pays tiers ») permettant d'importer des matières premières pour les transformer en RDC. On retrouve la confection de vêtements, sacs en raphia, et produits artisanaux de luxe.

Tableau 10 - Bilan des importations des États-Unis en provenance de la RDC des produits Textile, Cuir et Artisanat (en dollars américains)

N°	Code	Produit	Programmes	2021	2022	2023	2024	2025
1	5208	Tissus en coton, contenant 85% ou plus de coton, ...	Importations des USA	13 651	-	-	950	-
			Importation sous AGOA	-	-	-	-	-
2	5703	Tapis et autres revêtements de sol textiles, touffes, ...	Importations des USA	1 980	-	-	-	-
			Importation sous AGOA	-	-	-	-	-
3	6104	Costumes ensemble, veste de type costume...	Importations des USA	-	525	-	-	-
			Importation sous AGOA	-	-	-	-	-
4	6107	Sous-vêtements pour hommes ou garçon,	Importations des USA	-	-	1 208	-	-
			Importation sous AGOA	-	-	-	-	-
5	6108	Jappes, sous-vêtement culottes, nuisettes, pyjama	Importations des USA	4 375	-	-	-	-
			Importation sous AGOA	-	-	-	-	-
6	6109	t-shirts, débardeurs et vêtements	Importations des USA	-	-	-	-	2 316
			Importation sous AGOA	-	-	-	-	-
7	6202	Manteaux de pluie, manteaux anoraks (y compris les vestes...	Importations des USA	-	-	525	-	-
			Importation sous AGOA	-	-	-	-	-
8	6203	Costume d'hommes ou de garçon, ensemble, vestes de type costume	Importations des USA	-	-	-	-	1 012
			Importation sous AGOA	-	-	-	-	-
9	6204	Costumes, ensemble, vestes de type costume, robes, ...	Importations des USA	-	-	-	3 000	2 855
			Importation sous AGOA	-	-	-	-	-
10	6212	Soutiens gorge, ceinture, corsets...	Importations des USA	2 970	-	-	-	-
			Importation sous AGOA	-	-	-	-	-
11	6307	Article fabriqué en matériaux textiles	Importations des USA	11 400	-	-	-	-
			Importation sous AGOA	-	-	-	-	-
12	6403	Chaussures avec semelles extérieur en caoutchouc	Importations des USA	1 820	-	-	-	-
			Importation sous AGOA	-	-	-	-	-

Source : Données issues de la commission du commerce international des États-Unis

S'agissant des produits textiles, cuir et artisanal, les exportations de la RDC demeurent extrêmement faibles par rapport au potentiel offert par l'AGOA ainsi qu'aux performances enregistrées par d'autres pays africains tels que le Kenya, Madagascar ou le Lesotho dans les secteurs du textile et de l'habillement.

Au cours de la période étudiée, les exportations congolaises se limitent à quelques produits exportés de manière ponctuelle et pour des montants moins significatifs. Les principaux produits concernés sont les tissus en coton, les articles textiles confectionnés, les vêtements pour hommes et femmes, les tapis et revêtements de sol textiles, ainsi que les chaussures à semelles en caoutchouc.

Les valeurs enregistrées demeurent toutefois très faibles. Les tissus en coton ont atteint 13 651 USD en 2021, tandis que les articles textiles confectionnés ont totalisé 11 400 USD la même année. Les exportations de vêtements et d'articles d'habillement n'excèdent généralement pas quelques milliers de dollars par an, avec notamment 3 000 USD pour les vêtements féminins en 2024 et 2 855 USD en 2025. Les exportations de t-shirts et vêtements se sont élevées à seulement 2 316 USD en 2025.

Par ailleurs, aucune exportation de ces produits n'a bénéficié du régime préférentiel de l'AGOA au cours de la période considérée. Cette situation traduit la faible intégration de la RDC dans les chaînes de valeur du textile, de l'habillement et de l'artisanat destinées au marché américain, contrairement à plusieurs pays africains qui ont su développer une industrie exportatrice compétitive grâce aux avantages offerts par l'AGOA.

Ces résultats mettent en évidence la nécessité de renforcer les capacités de production, de transformation et de certification des filières textiles et artisanales congolaises afin de mieux exploiter les opportunités offertes par le marché américain et de diversifier davantage les exportations non minières de la RDC.

Tableau 11 - Leaders africains des exportations sous AGOA des produits des textiles, habillement et artisanat retenus dans la stratégie nationale AGOA-RDC (en milliers USD)

N°	Produits	Leader	Valeur cumulée d'import. de l'ASS	2021	2022	2023	2024	2025	Part en cumul des importations
1	Tissus en coton, contenant 85% ou plus de coton	Côte d'Ivoire	93	-	91	-	-	-	97,7%
2	Tapis et autres revêtement de sol	Ghana	192	172	-	-	-	-	89,5%
3	Costumes ensemble, veste de type costume	Lesotho	527 885	111 792	102 826	50 436	31 633	16 317	59,3%
4	Sous-vêtements pour hommes ou garçon,	Kenya	111 959	18 669	21 160	21 938	12 928	21 286	85,7%
5	Jappes, sous-vêtement culottes, nuisettes, pyjama	Kenya	61 515	-	6 083	7 321	3 327	2 225	30,8%
6	t-shirts, débardeurs, débardeurs et vêtements	Madagascar	593 249	36 166	51 732	38 808	40 153	28 182	32,9%
7	Manteaux de pluie, manteaux anoraks (y compris les vestes...	Kenya	3 025	559	850	99	5	146	54,9%
8	Costume d'hommes ou de garçon, ensemble, vestes de type costume	Kenya	1 383 193	137 326	168 207	152 150	137 772	84 243	49,1%
9	Costumes, ensemble, vestes de type costume, robes,...	Kenya	618 403	75 811	55 316	55 316	58 965	40 876	46,3%
10	Soutiens gorge, ceinture, corsets	Ethiopie	20 830	10 023	-	-	-	-	48,1%
11	Article fabriqué en matériaux textiles	Afrique du Sud	1 220	134	48	97	178	297	61,8%
12	Chaussures avec semelles extérieur en caoutchouc	Ethiopie	4 311	2 944	-	-	-	-	68,3%

Source : Données issues de la commission du commerce international des États-Unis

Le tableau ci-dessus met en évidence les principaux exportateurs africains sur le marché américain pour les produits textiles, d'habillement et artisanaux dans le cadre de l'AGOA. Les résultats révèlent une forte concentration des exportations entre quelques pays ayant réussi à développer une industrie manufacturière compétitive et intégrée aux chaînes de valeur américaine grâce aux opportunités offertes par l'AGOA. En effet, le Kenya s'impose comme le principal exportateur africain de plusieurs produits d'habillement, notamment les sous-vêtements pour hommes ou garçons, les jupes, sous-vêtements féminins, pyjamas et nuisettes, les manteaux et anoraks, ainsi que les costumes, ensembles et vestes pour hommes et femmes. Cette performance illustre le dynamisme de son industrie textile et sa forte intégration au marché américain.

Le Lesotho domine les exportations de costumes, ensembles et vestes de type costume, avec une valeur cumulée de 313 millions USD entre 2021 et 2025, représentant 59,3 % des importations américaines en provenance d'Afrique subsaharienne pour cette catégorie de produits. Cette spécialisation témoigne du succès du pays dans l'exploitation des avantages préférentiels de l'AGOA.

Madagascar se positionne comme le principal fournisseur africain de t-shirts, débardeurs et vêtements similaires, avec une valeur cumulée de 195 millions USD, soit 32,9 % des importations américaines en provenance de la région. Cette performance confirme l'importance de l'industrie de l'habillement dans les exportations malgaches.

L'Éthiopie apparaît comme le principal exportateur africain de soutien-gorge, ceintures et corsets ainsi que de chaussures à semelles extérieures en caoutchouc, démontrant le développement progressif de son industrie manufacturière légère orientée vers l'exportation.

L'Afrique du Sud occupe la première place pour les articles fabriqués en matières textiles, tandis que la Côte d'Ivoire et le Ghana se distinguent respectivement dans les exportations de tissus en coton et de tapis ou autres revêtements de sol textiles.

À l'inverse, les exportations de la RDC dans ces filières demeurent extrêmement faibles et n'ont bénéficié d'aucune préférence commerciale sous AGOA au cours de la période étudiée. Comparativement aux performances enregistrées par le Kenya, Madagascar, le Lesotho ou l'Éthiopie, les résultats de la RDC mettent en évidence le faible développement de son industrie textile et artisanale ainsi que la nécessité de renforcer les capacités de production, de transformation et de mise aux normes afin de mieux exploiter les opportunités offertes par le marché américain.

1.2.3.4 Secteur de pêche et élevage

Tableau 12 - Bilan des importations des États-Unis en provenance de la RDC des produits de pêche et de l'élevage (en dollars américains)

N°	Code	Produit	Programmes	2021	2022	2023	2024	2025
1	010639	Oiseaux, vivants	Importations des USA	-	30 400	20 000	111 750	-
			Importation sous AGOA	-	30 400	20 000	111 750	-
2	040900	Miel, naturel	Importations des USA	-	-	-	4 176	-
			Importation sous AGOA	-	-	-	-	-

Source : Données issues de la commission du commerce international des États-Unis

S'agissant des produits de la pêche et de l'élevage, le panier des exportations de la RDC vers les États-Unis reste relativement limité. Les produits identifiés concernent seulement les Oiseaux vivants et le Miel naturel. Pourtant, le régime AGOA offre des possibilités d'accès préférentiel pour une gamme plus large de produits issus de ces secteurs, tels que les volailles vivantes (Poulets, dindes, canards, oies, pintades), certains animaux vivants (Bovins, buffles, ovins, caprins, porcins et certaines autres espèces), les œufs d'oiseaux (les œufs à couvrir, œufs frais, autres œufs en coquille), les œufs sans coquille et jaunes d'œufs, le Miel naturel (Miel en rayon, miel conditionné pour la vente au détail, autres miels), les insectes et autres produits comestibles d'origine animale, les poissons frais ou réfrigérés (Sole, sardines, maquereaux, tilapia, silure, cobia, merlu, etc., selon les sous-positions), les poissons congelés (Sardines, sole, turbot, requins, raies, etc.), les filets et autres chairs de poisson, les poissons séchés (Harengs, maquereaux, anchois, saumon, etc.), les poissons fumés (Saumon, hareng,

maquereau et autres poissons fumés), les œufs, laitances et foies de poissons, certains crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques.

Par ailleurs, seuls les oiseaux vivants qui ont été exportés sous le régime préférentiel de l'AGOA. Cette situation met en évidence la faible utilisation du régime AGOA par la RDC dans les secteurs de la pêche et de l'élevage, ainsi que les possibilités de développement de ces exportations vers le marché américain.

Tableau 13 - Leaders africains des exportations sous AGOA des produits de pêche et de l'élevage retenus dans la stratégie nationale AGOA-RDC (en dollars américains)

N°	Produits	Leader	Valeur cumulée d'import. de l'ASS	2021	2022	2023	2024	2025	Part en cumul des importations
1	Oiseaux, vivants	RDC	162 150	-	30 400	20 000	111 750	-	100,0%
2	Miel, naturel	Zambie	3 359 819	164 720	1 028 848	765 720	619 846	106 360	79,9%

Source : Données issues de la commission du commerce international des États-Unis

La République démocratique du Congo est identifiée comme le principal fournisseur des oiseaux vivants des États-Unis, avec des importations cumulées de 162 150 USD, soit une part de 100 %. Les flux ont toutefois été irréguliers, avec un pic de 111 750 USD en 2024.

La Zambie constitue le principal fournisseur de miel naturel des États-Unis, avec des importations cumulées de 2,7 millions USD et une part de 79,9 %. Les importations ont atteint leur niveau le plus élevé en 2022, avant de diminuer progressivement jusqu'en 2025.

Cette situation montre l'existence d'un débouché américain pour les produits d'élevage, mais également une marge de développement pour la RDC, notamment pour le miel naturel, sous réserve du renforcement des capacités de production, de transformation, de conservation, de certification et de conformité aux exigences du marché américain.

1.2.4 Produits exportés par la RDC dans le cadre de l'AGOA

L'analyse des filières prioritaires retenues dans la Stratégie nationale ne permet pas à elle seule d'apprécier l'utilisation effective du régime préférentiel par les exportateurs congolais. En effet, plusieurs produits exportés vers les États-Unis sous AGOA ne figurent pas parmi les filières identifiées comme prioritaires dans la stratégie nationale. Il convient dès lors d'examiner l'ensemble des produits ayant effectivement bénéficié des préférences commerciales offertes par l'AGOA entre 2021 et 2025 afin d'évaluer le niveau réel d'utilisation du programme et la structure des exportations congolaises vers le marché américain.

Tableau 14 - Bilan des exportations congolaises sous le régime AGOA (en dollars américain)

N°	HTS	Produits	2021	2022	2023	2024	2025
1	010639	Oiseaux vivants	-	30 400	20 000	111 750	-
2	071290	Légumes	-	-	2 650	2 030	-
3	071410	Cassava (manioc) frais ou séché	26 350	-	-	12 804	4 750
4	091099	Épices	-	-	-	3 000	-
5	190590	Pain, pâtisseries, biscuits et autres produits de boulangerie	-	-	4 650	-	-
6	200899	Fruits et autres parties comestibles de plantes	-	-	10 356	-	-
7	200989	Jus de fruits ou de légumes	-	-	-	-	11 875
8	220210	les eaux, y compris minérales et eaux aérées, sucrées ou aromatisées	-	-	-	12 500	12 000

9	260300	Minerais de cuivre et concentrés	-	-	-	5 500	-
10	710310	Pierres précieuses (autres que les diamants) et pierres semi-précieuses	-	-	57 925	-	-
11	710399	Pierres semi-précieuses, autrement travaillées	166 713	213 510	125 951	84 590	22 573
12	711620	Articles en pierres précieuses ou semi-précieuses	81 922	48 317	52 782	62 799	31 190
13	740311	Cathodes en cuivre raffinées et sections de cathodes	217 004 309	88 942 700	80 249 881	291 159 155	1 451 594 882
14	780110	Plomb raffiné, non travaillé	1 786 118	2 941 022	-	-	-
Total			219 065 412	92 175 949	80 524 195	291 454 128	1 451 677 270

Source : Données issues de la commission du commerce international des États-Unis

Après une baisse importante où elles ont atteint 80,5 millions USD en 2023, les exportations congolaises ont fortement rebondi en 2024 et surtout en 2025. Malgré cette progression, ces exportations demeurent fortement concentrées sur un nombre très limité de produits. Sur environ 6 800 produits éligibles à l'AGOA, la RDC n'en a exporté que 14 produits avec une prédominance du cuivre. Celui-ci représente l'essentiel des exportations enregistrées sous ce régime, passant de 217,0 millions USD en 2021 à 1, milliards en 2025, expliquant presque à elle seule la forte augmentation de ces exportations.

Les autres produits miniers occupent une place beaucoup plus faible. Le plomb brut a enregistré des exportations de 1,8 million USD en 2021 et 2,9 millions USD en 2022, avant de disparaître sur le marché à partir de 2023. Les pierres semi-précieuses ont atteint 166 713 USD en 2021 avant de fluctuer à des niveaux plus faibles les années suivantes pour s'établir à 22 573 USD en 2020. Les articles en pierres précieuses ou semi-précieuses ont également été exportés durant toute la période, mais pour des montants relativement faibles.

Plusieurs autres produits, tels que le manioc, les oiseaux vivants, les légumes, les fruits et parties comestibles de plantes, les jus de fruits ou de légumes, les produits de boulangerie, les eaux minérales et aromatisées ainsi que les minerais de cuivre et concentrés, apparaissent ponctuellement dans le panier des exportations, avec des valeurs relativement faibles.

Cette situation met en évidence la faible exploitation des produits identifiés dans la Stratégie nationale AGOA-RDC. En effet, alors que cette stratégie met l'accent sur le développement de plusieurs produits non miniers, notamment le café, le cacao, le thé, le gingembre et d'autres produits agricoles à fort potentiel, les données observées montrent que ces produits sont pratiquement absents des exportations bénéficiant des préférences de l'AGOA. Les rares produits agricoles exportés sous ce régime, tels que le manioc, certains légumes, les fruits et parties comestibles de plantes, les jus de fruits ou encore les produits de boulangerie, demeurent marginaux et ne contribuent que très faiblement à la valeur totale des exportations.

La réintégration de la RDC à l'AGOA a principalement profité aux produits miniers déjà compétitives sur le marché américain. En revanche, les produits agricoles et agroalimentaires identifiés comme prioritaires dans la stratégie nationale n'ont pas encore réussi à tirer parti des opportunités offertes par ce régime préférentiel. Ainsi, malgré la forte croissance des exportations sous AGOA, les objectifs de diversification du panier d'exportations demeurent encore largement à atteindre.

II - Analyse des exportations des pays d'Afrique subsaharienne sur le marché américain

Dans ce point, il s'agit de situer les performances de la RDC par rapport à celles des autres pays bénéficiaires de l'AGOA et de mettre en évidence les principaux fournisseurs mondiaux du marché américain.

2.1 Positionnement de la RDC par rapport aux autres pays bénéficiaires de l'AGOA

Cette analyse met en évidence les pays d'Afrique subsaharienne qui bénéficient le plus de l'AGOA sur le marché américain, afin de situer la place de la RDC depuis sa réintégration au programme.

Tableau 15 - Top 15 des principaux pays africains bénéficiaires de l'AGOA (en millions USD)

Rang	Fournisseurs	2021	2022	2023	2024	2025	Part en cumul des exportations
1	Afrique du Sud	2 077,7	3 057,5	3 245,1	3 752,4	1 581,9	36,96%
2	Nigeria	1 399,1	3 506,9	3 116,8	1 617,0	409,9	26,92%
3	Kenya	516,8	617,7	499,6	567,2	361,6	6,86%
4	République démocratique du Congo	219,1	92,2	80,5	291,5	1 431,3	5,73%
5	Ghana	305,6	721,5	324,0	421,7	184,1	5,24%
6	Madagascar	279,7	397,9	334,0	345,2	214,7	4,19%
7	Angola	300,0	379,6	263,6	123,7	174,7	3,33%
8	Lesotho	291,9	261,6	167,1	150,4	85,5	2,56%
9	Côte d'Ivoire	34,1	76,8	95,3	178,3	161,3	1,47%
10	Zambie	115,7	17,5	22,3	28,0	156,3	0,95%
11	Tanzanie	32,8	74,9	84,8	86,8	66,5	0,93%
12	Maurice	66,0	81,2	59,5	60,8	31,2	0,80%
13	Sénégal	57,0	71,1	83,0	55,1	28,8	0,79%
14	Éthiopie	272,6	-	-	-	-	0,73%
15	République du Congo	0,0	44,7	124,9	12,9	36,5	0,59%
Total AGOA		6 038,7	9 638,5	8 619,6	7 871,0	5 044,7	100%

Source : Données issues de la commission du commerce international des États-Unis

Les importations américaines en provenance des pays d'Afrique subsaharienne enregistrées dans le cadre de l'AGOA entre 2021 et 2025 ont connu une baisse remarquable, passant d'un pic de 9,6 milliards USD en 2022 à 5,0 milliards USD en 2025. Certains pays se sont distingués par leur forte spécialisation dans les produits de base, tandis que d'autres ont développé un panier d'exportations plus diversifié intégrant des produits manufacturés et agro-industriels.

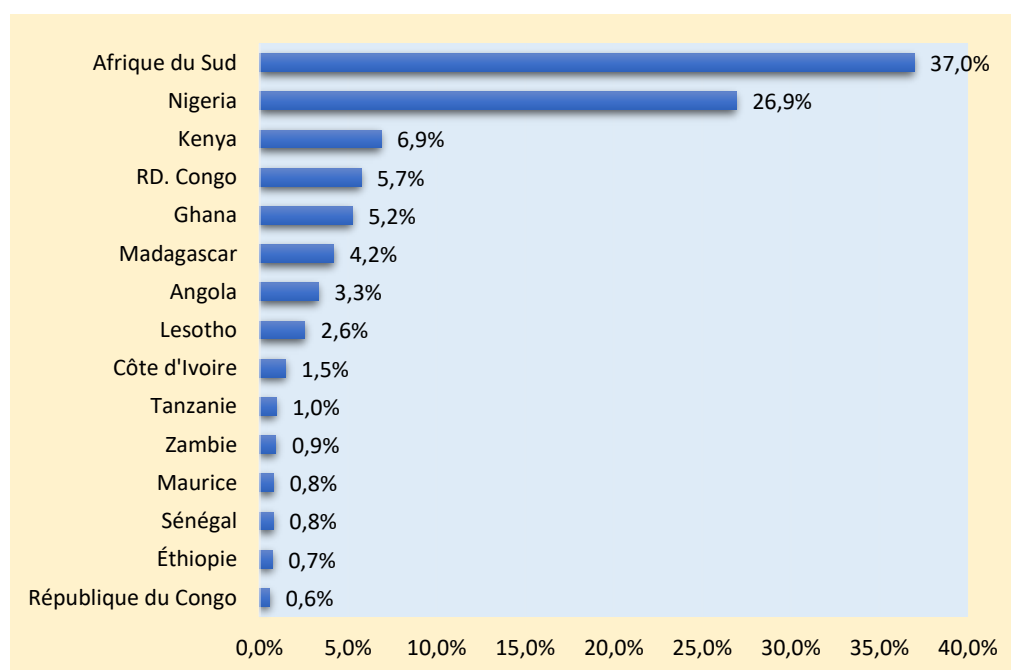
Parmi les principaux exportateurs figurent l'Afrique du Sud, le Nigeria, le Kenya, la République démocratique du Congo, le Ghana, le Madagascar, l'Angola, le Lesotho et la Côte d'Ivoire. La RDC se classe au quatrième rang avec des exportations cumulées de 2,1 milliards USD, représentant 5,73 % des importations américaines en provenance d'Afrique subsaharienne.

Tableau 16 - Produits exportés par les principaux pays africains bénéficiaires de l'AGOA

Rang	Fournisseurs	Principaux produits exportés vers les États-Unis	Part en cumul des exportations
1	Afrique du Sud	Véhicules automobiles, ferroalliages, bijoux, agrumes, fruits à coque, vin, produits chimiques, pièces automobiles	36,96%
2	Nigeria	Pétrole brut, gaz et produits pétroliers	26,92%
3	Kenya	Vêtements et articles textiles, thé, café, fleurs coupées	6,86%
4	République démocratique du Congo	Cuivre raffiné, pierres précieuses et semi-précieuses, manioc et autres produits agricoles marginaux	5,73%
5	Ghana	Pétrole brut, plomb non ouvré, produits miniers et agricoles	5,24%
6	Madagascar	Vêtements, articles textiles, produits agricoles transformés	4,19%
7	Angola	Pétrole brut, produits pétroliers raffinés	3,33%
8	Lesotho	Vêtements confectionnés, T-shirts, jeans et autres articles textiles	2,56%
9	Côte d'Ivoire	Pâte de cacao, chocolat, poudre de cacao, noix, fruits transformés	1,47%
10	Tanzanie	Pierres précieuses, café, produits agricoles et miniers	0,95%
11	Zambie	Cuivre et autres produits miniers	0,93%
12	Maurice	Textiles, vêtements, produits manufacturés légers	0,80%
13	Sénégal	Produits de la pêche, produits agricoles transformés, produits chimiques	0,79%
14	Éthiopie	Vêtements, chaussures, produits en cuir, textiles	0,73%
15	République du Congo	Pétrole brut et produits pétroliers	0,59%

Source : Réalisé à partir des données de la Commission du commerce international des États-Unis

Figure 3 - Part des principaux pays africains bénéficiaires de l'AGOA pendant la réintégration de la RDC à l'AGOA de 2021 à 2025 (en %)



Source : Réalisée à partir des données de la Commission du commerce international des États-Unis

En comparant la RDC avec d'autres pays bénéficiaires, on observe que plusieurs nations africaines ont mieux profité des opportunités de diversification offertes par l'AGOA. L'Afrique du Sud, par exemple, conserve sa position de premier exportateur africain vers les États-Unis sous AGOA, avec une valeur cumulée d'environ 13,7 milliards USD d'exportations. Il se distingue par une diversification beaucoup plus poussée de son offre exportatrice.

Dans un premier temps, la valeur de ses ventes automobiles aux États-Unis a augmenté progressivement de 954,8 millions \$ en 2021 à un pic de 2,7 milliards \$ en 2024 avant de baisser à 969,7 millions en 2025. Ces exportations automobiles ont atteint depuis 2021 un cumul de 8,4 milliards. Dans un second temps, ses exportations couvrent également un large éventail de produits agricoles, agroalimentaires et agro-industriels, notamment les fruits frais (agrumes, raisins, pommes, poires, avocats), les légumes, le café, les épices, les produits laitiers, le miel, les vins, les boissons fermentées, les jus de fruits, les préparations alimentaires, les huiles végétales, les produits de la pêche ainsi que les aliments pour animaux. Cette diversité reflète un niveau élevé de transformation industrielle et une meilleure intégration des filières agricoles dans les chaînes de valeur internationales. Ainsi, les exportations agricoles sud-africaines vers les États-Unis ont atteint un cumul de 1,9 milliards \$ entre 2021 et 2025.

L'Afrique du Sud est présente dans plusieurs segments à forte valeur ajoutée tels que les vins, les spiritueux, les produits de boulangerie, les préparations alimentaires et les produits laitiers, alors que la Côte d'Ivoire demeure davantage concentrée sur les produits issus du cacao. Cette différence traduit une base productive plus diversifiée et un tissu agro-industriel plus développé en Afrique du Sud.

La Côte d'Ivoire en tant que leader exportateur agricole africain vers les États-Unis dans le cadre de l'AGOA, doit cette position dominante à son secteur cacao, qui est également le pilier de son économie. En 2024, le pays a exporté pour 171,6 millions \$ de produits agricoles, principalement du cacao sous forme de pâte, poudre et chocolat. En 2025, il a exporté pour 153,6 millions \$ de cacao sous forme de pâte et de poudre. Tous entrent dans la chaîne de valeur de l'industrie chocolatière américaine. En complément, des exportations de manioc, des fruits tropicaux (ananas & mangues), des noix, des jus de fruits, oléagineux et amidon ont également été enregistrées. Dans l'ensemble, les exportations agricoles ivoiriennes vers les États-Unis depuis 2021 ont atteint un cumul de 542,1 millions \$.

Le Kenya, le Madagascar et le Lesotho ont réussi à utiliser l'AGOA pour développer leur industrie manufacturière dans les textiles et les vêtements, avec des exportations cumulées atteignant respectivement 2,3 milliards \$, 1,5 milliards \$ et 953,9 millions \$ entre 2021 et 2025. Les exportations de produits agricoles ont totalisé un montant cumulé de 232,7 millions \$ pour le Kenya, 7,5 millions \$ pour Madagascar et 39,2 millions \$ pour le Lesotho au cours de la même période. Le Kenya reste la première économie d'Afrique de l'Est qui possède une diversité agricole remarquable, avec des exportations dominées par le café arabica, le thé noir, les noix de macadamia, ainsi que des huiles végétales, des extraits de plantes médicinales et des fleurs coupées.

Le Nigeria, le Ghana et l'Angola quant à eux, continuent de tirer l'essentiel de leurs performances des hydrocarbures, avec des valeurs d'exportations cumulées atteignant respectivement 9,6 milliards \$, 1,3 milliards \$ et 1,2 milliards entre 2021 et 2025.

L'analyse des performances de ces pays montre que les préférences commerciales accordées dans le cadre de l'AGOA ne suffisent pas, à elles seules, à stimuler les exportations. Les meilleures performances sont enregistrées dans les pays qui ont développé une offre exportable diversifiée, investi dans la transformation locale des matières premières, renforcé la compétitivité de leurs entreprises et répondu aux exigences de ce régime.

À cet égard, la RDC dispose d'un potentiel considérable de diversification grâce à ses ressources agricoles, forestières, halieutiques et minières. Avec plus de 80 millions d'hectares de terres arables, dont moins de 10 % sont exploités, le pays possède les atouts nécessaires pour développer des filières agro-industrielles compétitives et accroître les exportations de produits à plus forte valeur ajoutée. Toutefois, la valorisation de ces ressources nécessite un accroissement des investissements publics et privés, la redynamisation des filières productives, ainsi qu'un meilleur accompagnement des exportateurs. Ces actions sont indispensables pour améliorer la compétitivité des produits congolais et permettre au pays de tirer profit des avantages préférentiels offerts par l'AGOA.

2.2 Positionnement de l'Afrique subsaharienne par rapport aux principaux fournisseurs mondiaux du marché américain

La comparaison entre les exportations des pays d'Afrique subsaharienne et celles des principaux fournisseurs mondiaux sur le marché américain permet de mieux apprécier le positionnement de l'Afrique dans les échanges avec les États-Unis.

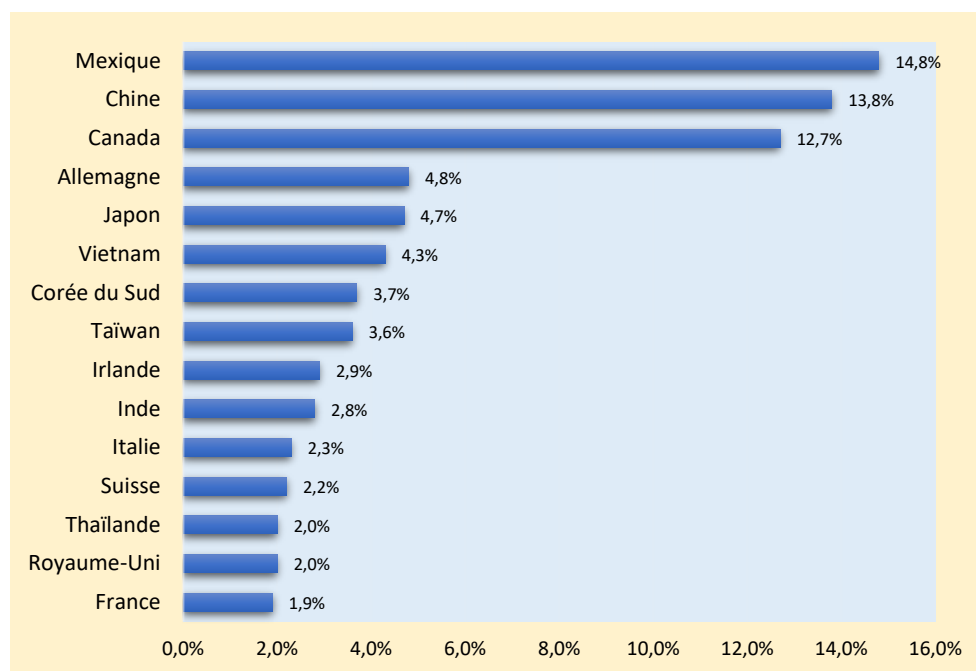
Tableau 17 - Top 15 des principaux pays fournisseurs des États-Unis (en milliards USD)

Rang	Fournisseurs	2021	2022	2023	2024	2025	Part en cumul des exportations
1	Mexique	381,22	450,28	470,68	503,44	533,82	14,8%
2	Chine	498,54	526,14	421,08	429,43	299,66	13,8%
3	Canada	357,85	437,68	418,39	411,69	383,15	12,7%
4	Allemagne	133,74	147,24	161,52	160,22	156,69	4,8%
5	Japon	142,04	154,38	151,30	151,34	144,54	4,7%
6	Vietnam	101,03	124,33	112,32	141,36	197,74	4,3%
7	Corée du Sud	95,14	115,43	115,73	130,46	123,71	3,7%
8	Taïwan	76,65	91,27	87,29	115,27	198,32	3,6%
9	Irlande	71,07	77,05	79,90	99,70	128,70	2,9%
10	Inde	73,80	85,81	84,04	87,74	103,90	2,8%
11	Italie	61,11	69,07	72,86	76,12	75,45	2,3%
12	Suisse	63,82	59,92	52,71	60,92	105,94	2,2%
13	Royaume-Uni	56,48	63,74	64,26	68,21	65,50	2,0%
14	Thaïlande	47,35	58,54	55,89	63,28	90,94	2,0%
15	France	51,03	57,89	58,59	60,00	68,45	1,9%
Total au monde		2 817,86	3 223,68	3 068,96	3 251,19	3 393,55	100,0%

Source : Données issues de la commission du commerce international des États-Unis

L'analyse des principaux produits importés par les États-Unis au monde entre 2021 et 2025 met en évidence une forte concentration des importations autour de quelques partenaires stratégiques et de secteurs industriels spécifiques. Contrairement aux pays africains bénéficiaires de l'AGOA, dont les exportations vers les États-Unis demeurent largement dominées par les produits de base, de produits agro-industriels et quelques produits manufacturés et industriels, les principaux fournisseurs mondiaux du marché américain se distinguent par une offre diversifiée des produits manufacturés, technologiques et industrielles à forte valeur ajoutée.

Figure 4 - Part des principaux pays fournisseurs des États-Unis



Source : Réalisée à partir des données de la Commission du commerce international des États-Unis

Tableau 18 - Produits exportés par les principaux pays fournisseurs des États-Unis

Rang	Fournisseurs	Principaux produits exportés vers les États-Unis	Part en cumul des exportations mondiales
1	Mexique	Véhicules automobiles, machines et équipements mécaniques, équipements électriques, instruments médicaux, fruits et légumes, boissons	14,80%
2	Chine	Équipements électriques et électroniques, machines industrielles, jouets, meubles, plastiques, textiles, chaussures	13,80%
3	Canada	Produits pétroliers et combustibles minéraux, véhicules automobiles, machines, bois, aluminium, plastiques, produits pharmaceutiques	12,70%
4	Allemagne	Véhicules automobiles, machines industrielles, produits pharmaceutiques, équipements médicaux, équipements électriques	4,80%
5	Japon	Véhicules automobiles, machines industrielles, équipements électriques, instruments de précision, produits pharmaceutiques	4,70%
6	Vietnam	Équipements électriques, machines, meubles, vêtements, chaussures, jouets	4,30%
7	Corée du Sud	Véhicules automobiles, équipements électriques, machines industrielles, produits pétroliers, plastiques	3,70%
8	Taïwan	Machines industrielles, équipements électriques et électroniques, produits métalliques, composants technologiques	3,60%
9	Irlande	Produits pharmaceutiques, produits chimiques organiques, instruments médicaux et optiques	2,90%
10	Inde	Équipements électriques, produits pharmaceutiques, pierres précieuses et bijoux, produits chimiques, machines	2,80%
11	Italie	Machines industrielles, produits pharmaceutiques, véhicules automobiles, boissons et vins, équipements électriques	2,30%
12	Suisse	Produits pharmaceutiques, métaux précieux et bijoux, instruments médicaux, horlogerie	2,20%
13	Royaume-Uni	Machines industrielles, véhicules automobiles, produits pharmaceutiques, combustibles minéraux, instruments médicaux	2,00%
14	Thaïlande	Équipements électriques, machines industrielles, caoutchouc et produits dérivés	2,00%
15	France	Produits pharmaceutiques, machines industrielles, aéronautique, parfums et cosmétiques, boissons et vins	1,90%

Source : Réalisé à partir des données de la Commission du commerce international des États-Unis

Le Mexique apparaît comme l'un des principaux bénéficiaires de son intégration dans les chaînes de valeur nord-américaines. Ses exportations vers les États-Unis sont dominées par les véhicules automobiles, les machines mécaniques, les équipements électriques, les instruments médicaux et les produits agroalimentaires. Les importations américaines de l'industrie automobile en provenance du Mexique ont atteint un pic de 137,4 milliards \$ en 2024 et la valeur cumulée est de 599,9 milliards \$ entre 2021 et 2025, ce qui en fait le premier fournisseur du secteur automobile américain. Ensuite, on compte le Canada, le Japon, l'Allemagne et la Corée du Sud, qui ont cumulé des importations américaines pour un total de 273,7 milliards \$, 247,2 milliards \$, 175,7 milliards \$ et 173,8 milliards \$.

L'Afrique du sud se classe au 17^e rang des fournisseurs de l'industrie automobile américaine. Ses exportations cumulées s'élèvent à 8,4 milliards de dollars, atteignant un pic de 2,7 milliards en 2024.

Le Canada, occupe une place importante grâce à ses exportations de combustibles minéraux et produits pétroliers, qui totalisent 112,2 milliards USD en 2025, et le cumul de ces exportations s'élève à 620 milliards entre 2021 et 2025. Il constitue également un fournisseur majeur de véhicules, de machines, de plastiques, de bois, d'aluminium et de produits pharmaceutiques, illustrant une structure d'exportation relativement diversifiée.

La Chine conserve une position centrale dans l'approvisionnement du marché américain, notamment dans les secteurs des équipements électriques, des machines industrielles, des jouets, du mobilier, des plastiques et des produits textiles. Entre 2021 et 2025, la valeur cumulée de ses exportations de machines et d'équipements électriques a atteint 1 003 milliards \$, malgré une baisse progressive passant de 236,0 milliards à 125,5 milliards \$.

S'agissant de biens manufacturés de haute technicité, des objets d'art et des marchandises diverses, tels que les meubles, jouets, instruments, etc.), les exportations chinoises ont atteint une valeur cumulée de 345,4 milliards de dollars sur la même période. Après avoir culminé à 84,3 milliards en 2022, ces ventes ont chuté pour s'établir à 45,6 milliards de dollars en 2025.

Cependant, l'évolution de ses exportations reflète les effets des tensions commerciales et de la diversification des sources d'approvisionnement américaines.

Par ailleurs, les économies asiatiques gagnent progressivement en importance. Le Vietnam se distingue particulièrement par la forte croissance de ses exportations d'équipements électriques, de machines, de meubles, de vêtements et de chaussures. De même, Taïwan, la Corée du Sud, la Malaisie et la Thaïlande renforcent leur position dans les secteurs technologiques, notamment les équipements électroniques et les composants industriels. Cette évolution traduit un déplacement progressif d'une partie des chaînes de production asiatiques vers des économies alternatives à la Chine.

Les pays européens occupent également une place importante dans les importations américaines. L'Allemagne et le Japon se distinguent par leurs exportations de véhicules, de machines industrielles et d'équipements de haute technologie, tandis que l'Irlande, la Suisse, la Belgique, la France et l'Italie sont particulièrement présentes dans les secteurs pharmaceutiques, chimiques et médicaux. Les produits pharmaceutiques constituent d'ailleurs l'un des principaux postes d'importation américains en provenance de plusieurs pays européens.

III - Évolution des exportations de la RDC vers les États-Unis au premier semestre 2026

Dans ses perspectives du commerce mondial en 2026 et 2027, l'OMC indique que le commerce mondial devrait ralentir en 2026 après avoir connu une progression plus forte que prévu l'année dernière. Dans son scénario de référence, la croissance du volume du commerce mondial des marchandises ralentirait, tombant de 4,6% en 2025 à 1,9% en 2026, avant de remonter à 2,6% en 2027. Cette situation s'expliquerait par le protectionnisme, les tensions géopolitiques, la transformation des chaînes de valeur et le durcissement des réglementations.

Dans ce contexte, l'environnement économique congolais est resté globalement sous contrôle, caractérisé par une inflation contenue et une relative stabilité sur les marchés de change (BCC, 2026).

3.1 Tendence et structure des exportations globales de la RDC

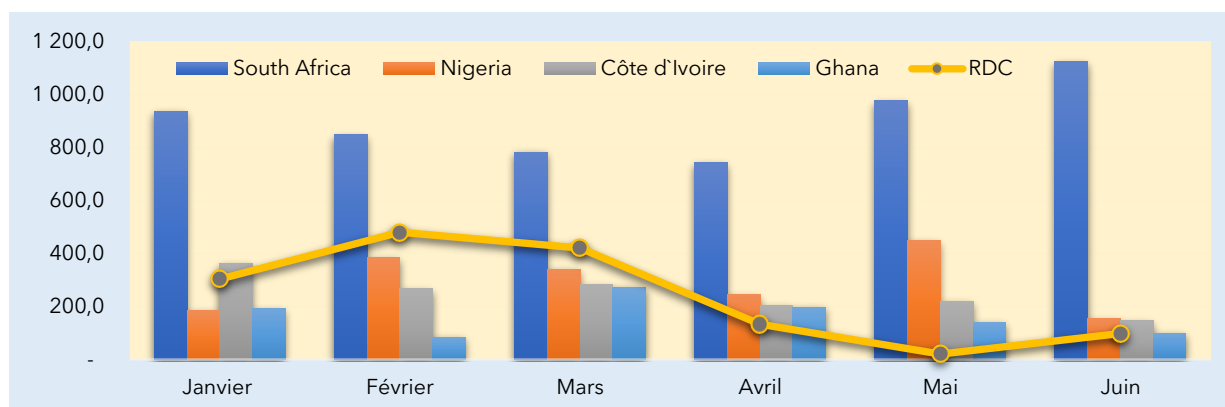
Les exportations de la RDC vers les États-Unis ont été caractérisées par une forte volatilité. Après avoir atteint un pic de 480,6 millions USD en février, elles ont reculé jusqu'à 20,8 millions USD en mai, avant de remonter à 98,7 millions USD en juin. Toutefois, la valeur cumulée de ses exportations la positionne parmi les principaux exportateurs d'Afrique subsaharienne vers le marché américain, après l'Afrique du Sud, le Nigeria et la Côte d'Ivoire, comme l'illustre le tableau ci-après.

Tableau 19 - Top 5 des principaux pays fournisseurs d'Afrique subsaharienne vers le marché américain au premier semestre 2026 (en millions USD)

Pays fournisseurs	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Afrique du Sud	937,2	849,0	783,1	742,1	975,9	1 123,9
Nigeria	184,2	383,5	341,5	245,1	447,6	153,4
Côte d'Ivoire	363,0	267,2	281,7	203,6	218,0	146,3
RDC	304,3	480,6	420,5	133,3	20,8	98,7
Ghana	192,0	84,3	273,1	198,4	141,1	99,5

Source : Données issues de la commission du commerce international des États-Unis

Figure 5 - Top 5 des principaux pays fournisseurs d'Afrique subsaharienne vers le marché américain au premier semestre 2026 (en millions USD)



Source : Commission du commerce international des États-Unis

Comparé aux exportations congolaises, celles de l'Afrique du Sud, bien que fluctuantes, demeuraient à un niveau nettement plus élevé et progressaient jusqu'à 1,12 milliard USD en juin. Le Nigeria a enregistré également une valeur d'exportation relativement élevée, avec un pic de 447,6 millions USD en mai, tandis que la Côte d'Ivoire et le Ghana ont exporté à des valeurs plus modérées, comme l'illustre le tableau 19.

Le dynamisme des exportations congolaises s'explique principalement par la structure et la concentration de ses exportations. En effet, ces dernières sont restées fortement dominées par les produits miniers, notamment le cuivre raffiné et alliages de cuivre, comme le montre le tableau 20. Cette situation rend les flux des exportations de la RDC vulnérables à l'évolution de l'environnement du marché international.

Tableau 20 - Top 30 des principaux produits importés des États-Unis en provenance de la RDC de janvier à juin 2026 (en dollars américains)

N°	HTS	Produits	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
1	7403	Cuivre raffiné et alliages de cuivre	301 412 779	421 466 153	403 868 764	112 344 482	18 717 845	93 074 994
2	2709	Huiles de pétrole brutes	-	53 091 357	14 557 560	19 053 440	-	-
3	4407	Bois scié	766 100	865 178	986 518	1 032 859	1 007 936	832 421
4	8001	Étain non ouvré / non travaillé	2 068 601	3 274 059	-	-	-	-
5	1801	Fèves de cacao, entières ou cassées, crues ou torréfiées	-	703 800	703 800	-	891 598	1 588 492
6	2611	Minerais et concentrés de tungstène	-	-	-	-	-	2 162 972
7	9703	Productions originales de l'art statuaire ou de la sculpture	-	597 820	300 000	153 404	-	2 831
8	2302	Sons, remoulages et autres résidus	-	-	-	525 000	-	488 000
9	1302	Sèves, extraits végétaux, pectines et mucilages végétaux	-	343 551	-	-	-	97 466
10	0901	Café, même torréfié ou décaféiné	-	-	-	-	-	325 928
11	9705	Collections et spécimens pour collections de zoologie, de botanique, de minéralogie, d'anatomie	-	-	-	104 084	-	65 995
12	8708	Parties et accessoires de tracteurs, véhicules pour le transport	-	-	-	-	78 724	-
13	9999	Marchandises non spécifiées ailleurs	9 807	13 534	6 237	17 352	8 560	8 416
14	7103	Pierres précieuses et semi-précieuses (sans diamants)	55 360	8 065	-	-	-	-
15	9701	Peintures, dessins et pastels réalisés à la main comme œuvres d'art	-	-	11 543	-	-	21 993
16	6307	Articles fabriqués en matières textiles n.e.c.	-	-	21 560	-	-	500
17	0301	Poissons vivants	-	3 345	6 951	2 366	4 601	3 029
18	7102	Diamants même travaillés, mais non montés ni sertis	-	-	20 000	-	-	-
19	6815	Ouvrages en pierre ou en autres matières minérales,	16 030	2 243	-	-	-	-
20	9810	Importations d'institutions religieuses, éducatives, scientifiques et autres	-	14 000	-	-	-	-
21	4408	Feuilles pour placage	-	-	10 909	-	-	-
22	0106	Animaux vivants	-	5 000	-	-	3 750	-
23	8533	Résistances électriques (y compris les rhéostats et les potentiomètres), Autres que les résistances chauffantes	-	-	-	6 797	-	-
24	2202	Eaux, y compris les eaux minérales et les eaux gazeées, Contenant des édulcorants ou des arômes ajoutés, et autres boissons non alcoolisées n.e.c	-	-	-	6 600	-	-
25	4907	Timbres-poste, timbres fiscaux ou timbres similaires non utilisés,	-	-	-	-	5 381	-

26	8473	Pièces et accessoires (autres que les housses, étuis de transport et autres) adaptés uniquement à un usage	-	-	-	-	4 200
27	6203	Costumes, ensembles, vestes, pantalons, salopettes à dossards et attelles, pantalons	-	-	3 505	-	520
28	8504	Transformateurs électriques, convertisseurs statiques ou inducteurs ; alimentations pour machines ou unités de traitement aédical ; pièces de ces machines	-	-	-	3 405	-
29	7116	Ouvrages en perles fines ou de culture	-	3 371	-	-	-
30	8536	Appareils électriques pour la commutation ou la protection des circuits électriques, ou pour la réalisation de connexions à ou dans des circuits électriques, tension inférieure ou égale à 1 000 V	-	-	-	2 690	-

NB : Les principaux produits ont été retenus sur base de leur valeur cumulée d'exportations de janvier à juin 2026.
Source : Commission du commerce international des États-Unis

Ce tableau met également en évidence qu'en dehors du cuivre, les États-Unis ont importé de la RDC d'autres produits au cours de ce premier semestre malgré leurs faibles valeurs d'exportation. Il s'agit notamment des huiles de pétrole brutes, le bois scié, l'étain non ouvré, les fèves de cacao, les minerais et concentrés de tungstène, les produits de l'art statuaire, les sons et résidus, les extraits végétaux, le café, les diamants et les pierres précieuses, etc.

Parmi ces produits, les huiles de pétrole brutes ont constitué le deuxième poste d'exportation, avec une valeur cumulée de 86,7 millions USD sur la période, principalement enregistrés en février, mars et avril. Le bois scié arrive ensuite avec environ 5,5 millions USD, avec des exportations relativement régulières au cours des six mois. L'étain non ouvré représente environ 5,3 millions USD, tandis que les fèves de cacao atteignent près de 3,9 millions USD. Les minerais et concentrés de tungstène enregistrent pour leur part environ 2,2 millions USD, principalement en juin.

3.2 Evolution des exportations de la RDC dans le cadre de l'AGOA

3.2.1 Positionnement de la RDC par rapport aux autres pays bénéficiaires du régime AGOA

Au cours du premier semestre 2026, la RDC s'est hissée au premier rang des pays africains concernés par les importations américaines sous le régime AGOA. Celles-ci ont atteint un cumul d'environ 1,04 milliard de dollars, contre 903,1 millions sur la même période en 2025, soit une progression de 15,7 %, contre 2 308,4 % en 2025. Ces exportations ont représenté 44,34 % du total des importations américaines en provenance des pays d'Afrique subsaharienne sous ce régime. Cette performance s'explique principalement par la forte progression des exportations enregistrée au cours des mois de février et de mars, avec des valeurs respectives de 421,0 millions de dollars et de 403,9 millions de dollars suite au renforcement des capacités productives organisé par le gouvernement axé sur l'industrialisation, la diversification économique et la croissance inclusive pour la promotion des exportations des produits Made in DRC.

L'Afrique du Sud, quant à elle, occupe la deuxième position avec des exportations cumulées de 494,1 millions de dollars, soit 20,97 % du total régional. Elle est suivie par la Zambie qui se classe au troisième rang avec 340,5 millions de dollars, correspondant à 14,45 %.

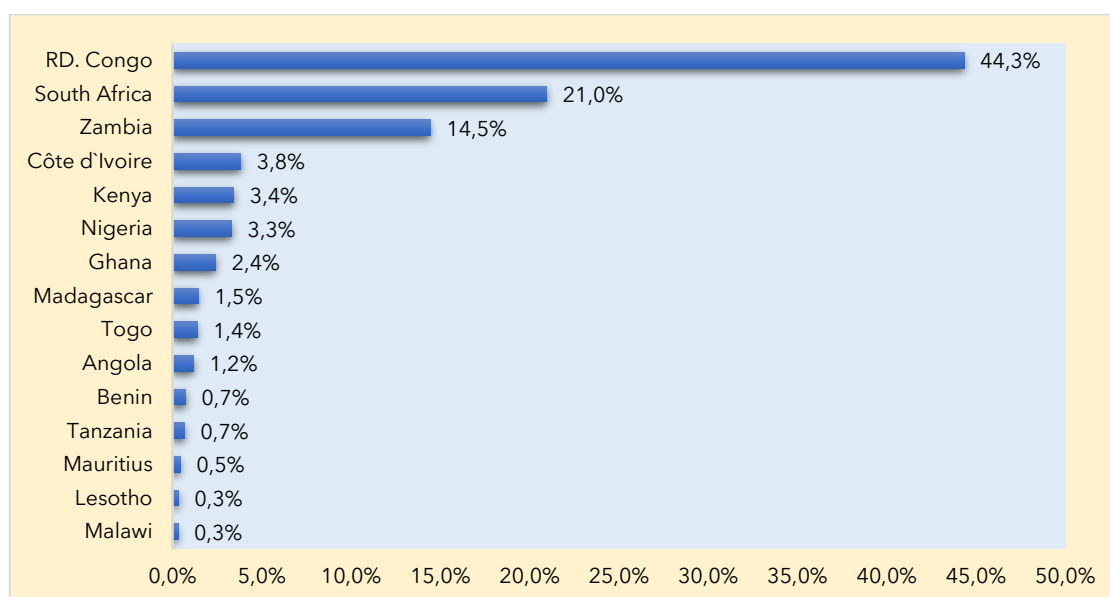
Cette situation confirme le rôle majeur de la RDC dans les échanges sous le régime AGOA entre l'Afrique subsaharienne et le marché américain et témoigne du poids croissant du pays sur ce marché (voir tableau 21).

Tableau 21 - Top 15 des principaux pays africains bénéficiaires de l'AGOA au premier semestre 2026 (en milliers USD)

Rang	Fournisseurs	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Part en cumul des exportations
1	RD. Congo	-	420 993	403 869	108 195	18 718	93 075	44,34%
2	South Africa	307	70 078	104 190	82 659	122 884	113 994	20,97%
3	Zambia	11 533	133 513	52 215	25 463	27 821	89 908	14,45%
4	Côte d'Ivoire	-	25 762	13 933	11 339	21 477	17 749	3,83%
5	Kenya	8	4 151	2 631	2 592	29 641	42 083	3,44%
6	Nigeria	-	2 317	3 216	6 031	60 289	6 028	3,31%
7	Ghana	-	1 186	10 652	27 700	11 442	6 134	2,42%
8	Madagascar	38	707	1 638	201	12 129	19 554	1,45%
9	Togo	-	3 087	4 387	8 731	7 353	8 910	1,38%
10	Angola	-	18 420	624	2 268	2 175	4 011	1,17%
11	Benin	-	1 666	3 304	4 110	5 352	2 674	0,73%
12	Tanzania	-	590	2 069	2 283	2 258	8 649	0,67%
13	Mauritius	-	729	2 415	2 591	2 997	1 962	0,45%
14	Lesotho	-	-	-	-	133	7 734	0,33%
15	Malawi	-	2 842	211	351	1 380	2 763	0,32%
Total AGOA		12 264	688 295	606 464	287 096	328 108	434 072	100%

Source : Données issues de la commission du commerce international des États-Unis

Figure 6 - Part des principaux pays africains bénéficiaires de l'AGOA au cours du premier semestre 2026 (en %)



Source : Réalisée à partir des données de la Commission du commerce international des États-Unis

3.2.2 Produits exportés par la RDC dans le cadre de l'AGOA

Les exportations congolaises sous le régime AGOA restent dominées par le secteur minier, avec une présence encore très limitée des produits agricoles, agroalimentaires et manufacturés, tandis que plusieurs autres bénéficiaires disposent d'une structure davantage diversifiée. L'Afrique du Sud demeure le pays le plus diversifié, avec des exportations relevant simultanément des secteurs minier et métallurgique, industriel, automobile et agroalimentaire. À l'inverse, les exportations de pays comme l'Angola, le Nigeria et le Ghana restent fortement liées aux hydrocarbures, alors que plusieurs pays d'Afrique de l'Est et de l'Ouest s'appuient davantage sur les produits agricoles, agroalimentaires et textiles.

Tableau 22 - Bilan des exportations congolaises sous le régime AGOA au premier semestre 2026 (en dollars américain)

N°	HTS	Produits	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	juin
1	091099	Epices	-	-	-	2 100	-	-
2	220210	Des eaux, y compris les eaux minérales et les eaux aérées, sucrées ou aromatisées	-	-	-	6 600	-	-
3	630790	Articles textiles inventés	-	-	-	-	-	500
4	740311	Cathodes en cuivre raffinées et sections de cathodes	-	420 992 609	403 868 764	108 186 087	18 717 845	93 074 994
Total				420 992 609	403 868 764	108 194 787	18 717 845	93 075 494

Source : Données issues de la commission du commerce international des États-Unis

Les exportations congolaises sous ce régime ont chuté de 421 millions USD en février à 18,7 millions en mai, avant de remonter à 93,1 millions en juin 2026. Cette évolution s'explique par le comportement des exportations du cuivre (Cathodes en cuivre raffinées et sections de cathodes), lesquelles jouent un rôle majeur dans l'évolution des exportations congolaises vers le marché américain.

3.3 Opportunités pour les exportateurs congolais

La première opportunité demeure le secteur des minerais et métaux stratégiques, en particulier le cobalt, le cuivre et d'autres intrants essentiels aux technologies, à l'énergie et aux chaînes d'approvisionnement américaines. Mais la priorité consiste désormais à élargir cette dynamique à des produits à plus forte valeur ajoutée.

Il s'agit,

- Agriculture et agro-industrie : café, cacao, huile de palme et produits alimentaires transformés.
- Industries légères : textile, cuir, produits manufacturés et biens issus d'une transformation locale accrue.
- Conditions d'accès : normes américaines, qualité, traçabilité, certifications, emballage, volumes réguliers et relations durables avec les importateurs.
- Facteurs de compétitivité : financement du commerce, information commerciale, intégration des PME, des femmes et des jeunes, logistique et infrastructures frontalières.

Le Corridor de Lobito peut amplifier ces opportunités en réduisant progressivement les délais et les coûts de transport, tout en soutenant les zones économiques spéciales, la transformation locale, l'agro-industrie et les plateformes logistiques. La diaspora congolaise aux États-Unis constitue également un relais utile pour connecter producteurs, acheteurs, investisseurs et expertise commerciale.

3.4 Projection des échanges de marchandises RDC-États-Unis (2026-2030)

Tableau 23 - Projection des Echanges RDC-USA - scénario de référence (en millions de dollars américains)

Année	Exp. USA→RDC	Imp. USA←RDC	Commerce bilatéral	Solde USA	Principaux moteurs
2026	245	2 300	2 545	-2 055	Réhabilitation du Corridor de Lobito ; minerais critiques ; investissements logistiques.
2027	270	2 650	2 920	-2 380	Modernisation frontalière ; douanes numériques ; plateformes logistiques.
2028	300	3 050	3 350	-2 750	Parcs industriels ; transformation minière ; ZES ; chaînes agricoles.
2029	335	3 500	3 835	-3 165	Investissements privés américains : industrie, énergie, logistique.
2030	375	4 000	4 375	-3 625	Lobito pleinement opérationnel ; produits transformés ; diversification AGOA/ZLECAf.

Source : Congressional Research Service (2025), selon le document de référence.

Le scénario fait passer le commerce bilatéral de 2,545 milliards de dollars en 2026 à 4,375 milliards en 2030, soit une hausse d'environ 72 % en quatre ans. L'AGOA et le Corridor de Lobito y jouent des rôles complémentaires : le premier facilite l'accès préférentiel au marché américain ; le second améliore la connectivité, la logistique et la compétitivité des exportations congolaises.

La croissance serait principalement tirée par les importations américaines en provenance de la RDC, projetées de 2,3 milliards de dollars en 2026 à 4 milliards en 2030. Cette trajectoire souligne l'importance stratégique des minerais critiques, mais aussi la nécessité d'accroître progressivement la part des produits transformés localement, de l'agro-industrie et des produits manufacturés.

Les exportations américaines vers la RDC progresseraient parallèlement de 245 à 375 millions de dollars, soit environ 53 %. Cette hausse pourrait bénéficier aux équipements industriels, à l'énergie, aux transports, aux technologies, à la logistique et aux services liés à l'industrialisation congolaise.

3.5 Enjeux stratégiques à l'horizon 2030

Le déficit commercial américain projeté passerait de 2,055 milliards de dollars en 2026 à 3,625 milliards en 2030. Pour la RDC, cet excédent représente un potentiel important de recettes d'exportation et de mobilisation de devises. Pour inscrire la relation dans la durée, il serait toutefois souhaitable que la progression des exportations congolaises s'accompagne d'une hausse des investissements américains, de l'achat d'équipements et de services américains, ainsi que du développement de coentreprises et de chaînes de valeur intégrées.

La période 2028-2030 sera déterminante. La concrétisation du scénario dépendra de l'avancement effectif du Corridor de Lobito, de la continuité du cadre préférentiel de l'AGOA, de l'amélioration du climat des affaires, de la sécurité et de la traçabilité des chaînes d'approvisionnement, de la disponibilité énergétique, de l'efficacité douanière et de la capacité des entreprises congolaises à satisfaire aux normes du marché américain.

IV - Défis et perspectives

Cinq ans après sa réintégration à l'AGOA en fin décembre 2020, la RDC a enregistré une progression remarquable de ses exportations vers les États-Unis. Les résultats du premier semestre 2026 confirment cette dynamique, tout en mettant en évidence la forte concentration des exportations congolaises dans le secteur extractif, principalement autour des cathodes en cuivre raffinées et sections de cathodes. Les secteurs agricole, textile, du cuir et de l'artisanat demeurent, quant à eux, quasi marginaux.

Parmi les 26 produits prioritaires de la stratégie nationale AGOA, seules les cathodes en cuivre raffinées et sections de cathodes, ainsi que les racines de manioc ont été exportés sous AGOA. La valeur des exportations du cuivre représente à elle seule plus de 90% des exportations congolaises vers le marché américain, témoignant d'une faible diversification de panier des exportations congolaises, ce qui expose le pays aux fluctuations des cours internationaux des matières premières.

Par ailleurs, les autres produits prioritaires identifiés dans la même stratégie, notamment la mangue, l'ananas, l'avocat, le thé, le gingembre, le poivre, le piment, la banane, le sésame, le Cobalt, l'Or, le Tantale et le Tungstène, n'ont enregistré aucune valeur d'exportation vers les États-Unis au cours de la période sous examen. Cette situation révèle les difficultés structurelles qui affectent le développement des chaînes de valeur agricoles, agro-industrielles et minières.

De nombreuses difficultés entravent encore le développement des exportations congolaises sous le régime AGOA. Il s'agit, notamment :

- des problèmes transversaux de gouvernance ;
- de la dégradation des infrastructures de transport ;
- de la faiblesse des capacités de production, de transformation locale et de valorisation des produits ;
- de la capacité financière limitée des entreprises ;
- du coût élevé des facteurs de production, ce qui limite la compétitivité des produits « Origine Congolais » sur le marché américain ;
- de la faible maîtrise des exigences du marché américain ;
- de la quasi inexistence de vols cargo pour l'exportation des produits horticoles ;
- de la faible disponibilité et du coût élevé du fret maritime et aérien vers les États-Unis ;
- de la difficulté à se conformer aux normes sanitaires et phytosanitaires du marché ;
- du climat des affaires encore marqué par des contraintes administratives et logistiques ;
- de l'insécurité dans les zones de production ;
- de l'insuffisance d'accompagnement du secteur privé exportateur de la RDC ;
- l'absence de stratégie nationale d'exportation par filière

Pour permettre à la RDC de tirer profit du renouvellement du régime AGOA, les perspectives suivantes sont nécessaires, notamment :

- la bonne coordination d'actions entre le secteur public et privé, ainsi que les partenaires techniques et financiers ;
- l'amélioration des infrastructures logistiques, portuaires et de transport ;
- le renforcement des capacités de production dans les filières prioritaires agricoles, minières, textiles et artisanales ;
- la conformité aux exigences sanitaires, phytosanitaires et de qualité ;
- l'accompagnement technique des exportateurs afin d'accroître l'utilisation effective des préférences AGOA ;
- le développement de la transformation locale pour augmenter la valeur ajoutée des exportations ;
- la mise en place d'un mécanisme de facilitation d'accès au financement ;
- la promotion des investissements dans les chaînes de valeur orientées vers l'exportation ;
- l'implémentation de la Stratégie Nationale AGOA-RDC ;
- la diversification des exportations vers des produits à plus forte valeur ajoutée tels que les produits agroalimentaires transformés, les produits textiles, les articles artisanaux et les minerais transformés.

Références bibliographiques

Commission du commerce international des États-Unis (USITC). (2026). *DataWeb : U.S. Imports for Consumption* (Base de données du commerce extérieur).

Ministère du Commerce Extérieur. (2019). *Stratégie nationale de Promotion des Exportations et de Diversification des marchés de la RDC*. Kinshasa.

Ministère du Commerce Extérieur. (2023). *Stratégie nationale AGOA-RDC*. Kinshasa.



MINISTRE
DU COMMERCE
EXTERIEUR